

2011RP-05

**Les déterminants de l'épargne des ménages au Québec en 2007 :
analyse et comparaison avec le Canada et l'Ontario**

Véronique Fournier, François Vaillancourt

Rapport de projet
Project report

Montréal
Février 2011

© 2011 *Véronique Fournier, François Vaillancourt*. Tous droits réservés. *All rights reserved*. Reproduction partielle permise avec citation du document source, incluant la notice ©.

Short sections may be quoted without explicit permission, if full credit, including © notice, is given to the source



Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations

CIRANO

Le CIRANO est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi des compagnies du Québec. Le financement de son infrastructure et de ses activités de recherche provient des cotisations de ses organisations-membres, d'une subvention d'infrastructure du Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, de même que des subventions et mandats obtenus par ses équipes de recherche.

CIRANO is a private non-profit organization incorporated under the Québec Companies Act. Its infrastructure and research activities are funded through fees paid by member organizations, an infrastructure grant from the Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, and grants and research mandates obtained by its research teams.

Les partenaires du CIRANO

Partenaire majeur

Ministère du Développement économique,
de l'Innovation et de l'Exportation

Partenaires corporatifs

Banque de développement du Canada
Banque du Canada
Banque Laurentienne du Canada
Banque Nationale du Canada
Banque Royale du Canada
Banque Scotia
Bell Canada
BMO Groupe financier
Caisse de dépôt et placement du Québec
Fédération des caisses Desjardins du Québec
Financière Sun Life, Québec
Gaz Métro
Hydro-Québec
Industrie Canada
Investissements PSP
Ministère des Finances du Québec
Power Corporation du Canada
Raymond Chabot Grant Thornton
Rio Tinto
State Street Global Advisors
Transat A.T.
Ville de Montréal

Partenaires universitaires

École Polytechnique de Montréal
HEC Montréal
McGill University
Université Concordia
Université de Montréal
Université de Sherbrooke
Université du Québec
Université du Québec à Montréal
Université Laval

Le CIRANO collabore avec de nombreux centres et chaires de recherche universitaires dont on peut consulter la liste sur son site web.

ISSN 1499-8610 (Version imprimée) / ISSN 1499-8629 (Version en ligne)

Les déterminants de l'épargne des ménages au Québec en 2007 : analyse et comparaison avec le Canada et l'Ontario¹

Véronique Fournier², François Vaillancourt³

Sommaire

Au courant des années 1990, plusieurs pays de l'OCDE ont connu un déclin significatif de l'épargne du secteur privé⁴ telle que mesurée par le taux d'épargne, ce déclin étant concentré principalement chez les ménages⁵. Ce phénomène a généré une littérature abondante (parmi laquelle on retrouve les articles de Carroll et Summers (1987), de De Serres et Pelgrin (2003), et de Klyuev et Mills (2007)) se penchant sur les causes de ce déclin et, par le fait même, sur les déterminants de l'épargne. Les études de nature macroéconomique parvenant difficilement à identifier clairement la source de ce changement, un nombre croissant de ces études se sont tournées vers les données microéconomiques recueillies auprès des ménages pour éclairer leur analyse.⁶

Les études examinant la situation de l'épargne des ménages canadiens ont été nombreuses au courant des années 1990 (on note entre autres les études de Bosworth, Burtless et Sabelhaus (1991), de Burbidge et Davies (1994), de Engelhardt (1996), et de Shamsuddin et DeVoretz (1998)) mais le sujet a été quelque peu délaissé par les chercheurs depuis. De surcroît, aucune étude à notre connaissance n'aborde directement la question des déterminants de l'épargne au Québec

¹ Nous remercions Jean-Pierre Aubry et les économistes du Ministère des Finances pour leurs commentaires sur une première version du texte.

² Assistante de recherche, CIRANO.

³ Professeur titulaire, sciences économiques, Université de Montréal, et Fellow CIRANO, courriel : francois.vaillancourt@umontreal.ca.

⁴ Aux États-Unis, ce déclin de l'épargne s'observe aussi durant les années 1980. (Carroll, C.D. et L.H. Summers (1987) « Why Have Private Savings Rates in the United States and Canada Diverged », *Journal of Monetary Economics*, 20(2), 249-279.)

⁵ De Serres, A. et F. Pelgrin, OCDE (2003) *The Decline in Private Saving Rates in the 1990s in OECD Countries: How Much Can Be Explained By Non-Wealth Determinants?*, OECD Economic Studies, No.36.

⁶ Bosworth, B., Burtless, G. et J. Sabelhaus (1991) « The Decline in Saving : Evidence from Household Surveys », *Brookings Papers on Economic Activity*, (1), 183-241.

dans la période récente.⁷ La présente recherche s'inscrit donc dans la continuité par rapport aux recherches passées tout en cherchant à apporter un éclairage nouveau sur ces questions. Cette analyse vise ainsi dans un premier temps à faire un état de la situation de l'épargne des ménages en 2007 au Québec, ainsi qu'à mettre ces résultats en perspective en les comparant à ceux de l'Ontario et de l'ensemble du Canada. Dans un second temps, cette étude a aussi pour objectif d'évaluer empiriquement au moyen de régressions linéaires quels sont les déterminants microéconomiques de l'épargne des ménages québécois, et d'identifier des différences potentielles dans l'effet de ces déterminants par rapport à leur effet pour l'ensemble du Canada et l'Ontario. À cette fin, l'enquête canadienne sur les dépenses des ménages de 2007 est employée.

Afin de répondre à ces questions, les théories de la détermination de l'épargne des ménages, ainsi que les études empiriques canadiennes antérieures ayant pour objet l'épargne des ménages seront d'abord présentées. Ensuite, les données utilisées et le modèle à estimer seront détaillés. Ceci sera suivi par une description statistique de la situation de l'épargne au Québec en 2007. Enfin, les résultats de l'estimation par régression linéaire du modèle de détermination de l'épargne seront présentés, et comparés avec ceux obtenus pour l'ensemble du Canada et pour l'Ontario.

⁷ Certaines études, comme celle de Di Matteo (1997) ont néanmoins considéré les déterminants des ménages du Québec et de l'Ontario dans une perspective historique en se penchant exclusivement sur la situation au 19^e siècle. (Di Matteo, L. (1997) « The Determinants of Wealth and Asset Holding in Nineteenth-Century Canada: Evidence from Microdata », *Journal of Economic History*, 57(4), 907-934.)

TABLE DES MATIÈRES

1.	REVUE DE LA LITTÉRATURE SUR LES DÉTERMINANTS DE L'ÉPARGNE DES MÉNAGES.....	3
	Les théories.....	3
	Les études empiriques traitant de l'épargne des ménages au Canada.....	8
2.	DONNÉES	10
3.	MÉTHODOLOGIE ET MODÈLE	12
	Différentes définitions de l'épargne.....	12
	Les déterminants de l'épargne	14
4.	STATISTIQUES DESCRIPTIVES.....	19
	Taux d'épargne des ménages selon différentes définitions de l'épargne.....	19
	Taux d'épargne des ménages par province.....	21
	Taux d'épargne des ménages en fonction de leur revenu	23
	Taux d'épargne en fonction de l'âge moyen du ménage	26
	Moyennes dans la population de diverses caractéristiques des ménages	30
5.	PRÉSENTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS ÉCONOMÉTRIQUES.....	32
	Le revenu du ménage après impôts	36
6.	CONCLUSION	58
7.	BIBLIOGRAPHIE.....	60
8.	ANNEXES.....	62
	Définition des variables	62
	Méthodologie employée pour les tests statistiques de comparaison des coefficients	64

1. REVUE DE LA LITTÉRATURE SUR LES DÉTERMINANTS DE L'ÉPARGNE DES MÉNAGES

Les théories

Nous regroupons les explications théoriques sous cinq étiquettes, soient :

1. L'hypothèse du revenu permanent

La théorie du revenu permanent, développée par Friedman (1957)⁸, stipule que l'individu fait ses choix de consommation en fonction de son revenu permanent, ce dernier étant défini comme le revenu total de l'individu (composé du revenu du travail et de la richesse financière de l'individu) en valeur actualisée.⁹ Selon cette théorie, le revenu permanent de l'individu constituant la véritable contrainte budgétaire de ce dernier, les variations temporaires de revenu n'auront pas d'impact significatif sur la consommation présente, l'individu effectuant un lissage de l'utilisation de ce revenu transitoire à des fins de consommation sur différentes périodes de sa vie au moyen de l'épargne.¹⁰ Cette théorie prévoit donc que l'épargne (positive ou négative) servira d'outil de lissage de la consommation, et que l'épargne variera davantage lorsque le ménage vit momentanément une variation transitoire de son revenu.

2. La théorie du cycle de vie

La théorie du cycle de vie, développée principalement par Modigliani et Brumberg au début des années 1950, a aussi pour prémisse que l'individu fait ses choix de consommation en fonction du revenu total au courant de sa vie. En générant ou en utilisant leur épargne, les ménages peuvent s'assurer d'un certain niveau de consommation à leur retraite, ainsi qu'adapter leur consommation

⁸ Friedman, M. (1957) *A Theory of the Consumption Function*, National Bureau of Economic Research General Series no. 63, Princeton University Press, Princeton.

⁹ Carroll, C.D., Rhee, B. et C. Rhee (1994) « Are There Cultural Effects on Saving? Some Cross-Sectional Evidence », *The Quarterly Journal of Economics*, 109(3), 685-699.

¹⁰ Beverly, S.G. et M. Sherraden (1999) « Institutional Determinants of Saving : Implications for Low-Income Households and Public Policy », *Journal of Socio-Economics*, 28(4), 457-473.

au stade de vie où ils sont rendus et ce, indépendamment de leur revenu actuel.¹¹ Ce modèle prévoit ainsi que les ménages plus jeunes auront une épargne négative (au sens des comptes nationaux soit revenu - dépenses) car ils sont à un stade de leur vie où leur revenu est relativement faible et où ils font généralement plusieurs dépenses importantes (par exemple, dépenses en éducation, acquisition d'une maison, etc.) dont plusieurs sont des investissements. Passé l'âge de la retraite, le modèle prévoit aussi une épargne négative des ménages compte tenu de la diminution de revenu associée à la perte du revenu de travail.¹² Entre ces deux étapes de la vie, le modèle prévoit que les individus auront une épargne positive pour rembourser les dettes contractées lorsqu'ils étaient plus jeunes, et pour épargner pour leur retraite.¹³ Ainsi, bien que la théorie du cycle de vie puisse fournir certaines prédictions utiles sur l'évolution de l'épargne des individus en fonction de leur âge, c'est d'abord en fonction du stade de vie que l'épargne évolue, selon cette théorie. L'âge permet une approximation du stade de vie, mais ce dernier concept est beaucoup plus vaste, englobant la situation du revenu, les dépenses que l'individu encourt à ce moment de sa vie, etc.

3. L'épargne préventive

Plusieurs auteurs ont, au cours des années 1990, soulevé l'importance de l'épargne préventive pour les ménages. Avery et Kennickell (1989) rapportent que 43% des consommateurs ayant participé au *Survey of Consumer Finances* de la Réserve Fédérale en 1983 ont identifié la préparation pour des urgences éventuelles comme leur principal motif d'épargne préventive. En contraste, seulement 15% des consommateurs ont identifié la préparation pour la retraite comme le principal motif de leur épargne, ce qui est pourtant ce sur quoi la théorie du cycle de vie met l'emphasis.¹⁴ Carroll

¹¹ Deaton, A. (2005) "Franco Modigliani and the Life Cycle Theory of Consumption", présenté au *Convegno Internazionale Franco Modigliani, Accademia Nazionale dei Lincei* (17-19 février 2005, Rome), en ligne <http://www.princeton.edu/~deaton/downloads/romelecture.pdf>.

¹² Ceci suppose cependant que l'individu ne désire pas laisser de legs après sa mort, et qu'il profite donc de sa retraite pour consommer la richesse qu'il a accumulée sans chercher à en laisser. Ceci est remis en question par d'autres théories comme la théorie du legs (« bequest motive ») qui soutient que l'individu veut laisser une certaine richesse après sa mort. (Bernheim, B.D. (1991) « How Strong Are Bequest Motives? Evidence Based on Estimates of the Demand for Life Insurance and Annuities », *The Journal of Political Economy*, 99(5), 899-927.)

¹³ Beverly, S.G. et M.Sherraden (1999).

¹⁴ Carroll, C.D. (1996) "Buffer-Stock Saving and the Life Cycle/Permanent Income Hypothesis", *NBER Working Paper Series*, Working Paper 5788, National Bureau of Economic Research, Cambridge (Massachusetts).

(1996) en déduit donc que les ménages chez qui ce motif d'épargne préventive est important visent un rapport donné de richesse possédée par rapport à leur revenu permanent. Ainsi, ces derniers vont épargner lorsque leur richesse baisse en dessous de leur objectif, et vont consommer davantage lorsque cette dernière est supérieure à leur objectif.

Kantor et Fishback (1996) soulignent aussi que des changements dans le niveau d'incertitude et de risque encouru par les ménages peuvent affecter leur niveau d'épargne. Ils observent en effet que l'introduction de l'obligation stricte des employeurs d'offrir une rente à leurs employés victimes d'accidents de travail aux États-Unis dans les années 1910 a mené à une réduction du niveau d'épargne des ménages à l'époque en réduisant l'incertitude de ces derniers par rapport à leur revenu futur. On peut croire que l'introduction des régimes d'assurance santé aux États-Unis ou au Canada a eu des effets de même nature. Sans présumer qu'ils auront un effet aussi important que l'introduction de tels régimes, ceci suggère que les facteurs affectant le risque de pertes ou la variance du revenu du ménage peuvent avoir un impact significatif sur l'épargne. Ainsi, la précarité de la situation financière du ménage et les diverses assurances le couvrant pourraient être des déterminants de l'épargne.

L'importance de l'épargne préventive est accrue lorsque l'incertitude associée au revenu se combine à des contraintes de liquidité. Deaton (1991) s'est penché sur cette question en rappelant que certains ménages font face à des contraintes de liquidité qui limitent leur capacité à emprunter lorsqu'ils en auraient le plus besoin. Ainsi, la seule véritable option s'offrant à eux si ces derniers veulent s'assurer de disposer des fonds nécessaires pour les jours plus difficiles est d'épargner lorsque les temps sont meilleurs.

4. Les facteurs institutionnels affectant l'épargne

Beverly et Sherraden (1999) détaillent quatre facteurs institutionnels ayant un impact sur l'épargne. Le premier est l'existence des mécanismes d'épargne institutionnalisés (par exemple, des régimes de pension offerts par l'employeur ou des régimes de pension publics). Comme plusieurs auteurs l'ont soulevé, ces véhicules d'épargne pourraient promouvoir l'épargne de par leur existence qui

rappelle aux individus la nécessité pour eux d'épargner (pour leur retraite, notamment) (Beverly et Sherraden, 1999). Il est par contre possible que les rendements que l'on fait miroiter dans ces publicités amènent une réduction de l'épargne. Beverly et Sherraden avancent aussi que l'éducation financière des ménages peut influencer leur disposition à épargner. Ils mentionnent quelques études empiriques dont les résultats supportent cette idée, notamment celle de Bayer, Bernheim et Scholz (1996). Beverly et Sherraden rapportent que ces derniers ont constaté que les séminaires d'information sur la retraite augmentaient l'épargne de ceux qui y assistaient. Un troisième facteur institutionnel soulevé par les auteurs est celui des incitatifs à épargner (traitement fiscal préférentiel des revenus d'intérêt, déduction fiscale des cotisations à des régimes d'épargne retraite, etc.). Smith (1990) conclut cependant que les diverses études ne permettent pas de tirer de conclusion quant à la possibilité pour ces incitatifs d'affecter le niveau total d'épargne, leur effet dépendant de l'élasticité de l'épargne par rapport au taux d'intérêt, élasticité dont la magnitude et le sens ne sont pas connus assez précisément. Par contre, Smith constate que ces incitatifs à épargner affectent la composition de l'épargne. Enfin, Beverly et Sherraden soulignent l'importance des mécanismes d'épargne contractuels (comme la déduction à la source, par exemple), comme facteurs affectant le niveau d'épargne.

5. Les facteurs psychologiques affectant l'épargne

Harris, Loundes et Webster (2002) examinent dans leur étude des déterminants de l'épargne des ménages australiens l'importance du revenu relatif de l'individu dans la détermination de son niveau d'épargne. Cette hypothèse avait été avancée par Duesenberry (1949)¹⁵ qui avait suggéré que les ménages comparent leur revenu à celui de leurs pairs et à leur propre revenu passé. Harris, Loundes et Webster ont estimé un modèle probit ordonné de la détermination du niveau d'épargne, où les cinq catégories de la variable dépendante représentent les cinq possibilités de réponse des ménages à la question : « Laquelle des affirmations suivantes décrit le mieux la situation actuelle de votre ménage ? ». Les choix de réponse proposés aux ménages reflétaient cinq larges catégories de situation d'épargne : « s'enfonce dans les dettes », « doit puiser dans ses

¹⁵ L'idée générale de l'hypothèse du revenu relatif est décrite par Harris, Loundes et Webster (2002) et c'est de cette source que proviennent les informations sur la théorie de Duesenberry qu'il a développée dans son livre.

économies », « travaille à joindre les deux bouts », « épargne un peu », et « épargne beaucoup ».¹⁶ Les ménages pouvaient ensuite être classés dans une des cinq catégories associées à leur réponse, les catégories elles-mêmes étant alors classées en ordre croissant de propension à épargner. Les variables indépendantes employées dans le modèle de détermination de l'épargne de Harris, Loundes et Webster sont diverses caractéristiques du ménage. Conformément à ce que prédit la théorie de Duesenberry, ils obtiennent que le coefficient de la variable indiquant que le ménage a un revenu relatif élevé est significatif et positif. Le coefficient de la variable indiquant que le ménage dispose d'un revenu relatif faible est cependant non significatif, donnant ainsi un support mitigé à cette théorie.

D'autres facteurs psychologiques ont été soulevés par différents auteurs. Carroll (1998) a cherché à expliquer pourquoi les riches épargnent plus que ce que ne le suggère la nécessité de financer leur consommation future ou celle de leurs proches descendants. Il conclut que ce phénomène est cohérent avec un modèle où l'individu perçoit que l'épargne lui fournit certains « services » comme le statut social et le pouvoir, ou un modèle où l'accumulation de la richesse est perçue comme une fin en soi (contrairement à plusieurs modèles conventionnels où c'est la consommation qui affecte directement l'utilité de l'individu). Une autre explication pourrait être une utilité marginale plus faible de la consommation chez les plus riches

Il existe une multitude d'autres déterminants psychologiques de l'épargne examinés par divers chercheurs. Beverly et Sherraden font mention dans leur étude de plusieurs d'entre eux, notamment la perception qu'ont les individus de la situation économique dans laquelle leur ménage et leur pays se trouvent, les croyances par rapport à l'épargne, l'influence familiale, etc.

¹⁶ La terminologie employée dans le cadre de l'enquête était la suivante : « running into debt », « having to draw on our savings », « managing to make ends meet on our income », « saving a little », « saving a lot ». La question posée aux ménages était : « Which one of the following statements best describes the present situation of your household? ». (Harris, Loundes et Webster, 2002)

Les études empiriques traitant de l'épargne des ménages au Canada

Bosworth, Burtless et Sabelhaus (1991) se sont intéressés aux facteurs pouvant expliquer la diminution de l'épargne agrégée survenue au courant des années 80 aux États-Unis et dans d'autres pays industrialisés. En utilisant les données canadiennes des enquêtes sur les dépenses des ménages (FAMEX) pour quatre années (1969, 1978, 1982 et 1986), ils présentent le profil d'épargne de différents groupes dans la population. La définition de l'épargne qu'ils emploient est le revenu du ménage après impôt, duquel sont soustraites les dépenses de consommation telles que définies par Statistique Canada ainsi que les transferts (cadeaux, contributions) à des personnes à l'extérieur du foyer.

Pour chacune de ces années, ils obtiennent que le taux d'épargne varie considérablement d'un groupe d'âge à l'autre, présentant une distribution en forme de U inversé en fonction de l'âge. Ils notent aussi que le taux d'épargne demeure considérable chez le groupe des 65 ans et plus. Ainsi, ces faits supportent en partie la théorie du cycle de vie, mais vont à l'encontre de ses prédictions sur l'épargne des personnes à la retraite. En effet, les résultats suggèrent que l'âge à partir duquel l'épargne devient négative pourrait être plus élevé que l'âge de 65 ans à partir de laquelle la majorité des Canadiens ont pris leur retraite. Les auteurs décrivent aussi l'évolution du taux d'épargne en fonction du revenu. Malgré des variations importantes du taux d'épargne d'une année à l'autre, le taux d'épargne demeure toujours fortement croissant en fonction du revenu, et les deux premiers quintiles de revenu ont généralement des taux d'épargne négatifs (hormis pour 1982 où le taux d'épargne dans le second quintile est positif). Enfin, ils considèrent aussi séparément les taux d'épargne pour les propriétaires de maison et pour les locataires. Dans toutes les années considérées, le taux d'épargne des premiers est nettement supérieur, bien qu'il ait beaucoup varié. Pour un groupe donné de la population (une tranche d'âge, un quintile de revenu donné, ou le groupe des propriétaires ou des locataires d'un logement) l'étude de Bosworth, Burtless et Sabelhaus souligne la variation du taux d'épargne à travers les ans.

Burbidge et Davies (1994) examinent aussi les taux d'épargne de différents groupes dans la population pour étudier la question de l'épargne des ménages canadiens. Employant aussi les données du « FAMEX », ils utilisent des données allant jusqu'à 1990 (1978, 1982, 1984, 1986, et

1990). Leur définition de l'épargne est identique à celle de Bosworth, Burtless et Sabelhaus (1991). Ils constatent une grande variabilité du taux d'épargne des ménages canadiens d'un quintile de revenu à l'autre. Ils constatent aussi la variabilité des taux d'épargne d'un groupe d'âge à l'autre, mais notent néanmoins que les différences de taux d'épargne ne sont alors pas aussi prononcées que lorsqu'on passe d'un quintile de revenu à l'autre. Tout comme Bosworth, Burtless et Sabelhaus (1991), ils constatent la grande variabilité des taux d'épargne d'une année à l'autre, ce qui indique selon eux que pour obtenir un portrait satisfaisant de l'épargne, il faut considérer plusieurs années. Ils mettent aussi en lumière le fait qu'il y a deux grandes phases d'épargne pour les ménages canadiens, la première étant les ressources dirigées vers l'acquisition d'une maison. La seconde phase d'épargne prendrait davantage la forme de contributions à des régimes privés d'accumulation d'épargne pour la retraite ainsi que l'acquisition d'actifs financiers lorsque le ménage atteint un âge moyen.

2. DONNÉES

Les données utilisées sont celles de l'Enquête sur les dépenses des ménages de 2007. Le choix de ces années a été dicté par la disponibilité des données, 2007 étant les données les plus récentes disponibles.¹⁷ L'échantillon de l'enquête de 2007 compte 13 939 observations. Lorsque ces données sont pondérées, cela représente 12 985 070 ménages. Lorsque seuls les ménages du Québec sont considérés, 1661 observations sont disponibles. Lorsque ces dernières sont pondérées, cela représente 3 276 637 ménages. L'échantillon compte 1706 observations de ménages ontariens qui, lorsque pondérées, représentent 4 724 417 ménages.¹⁸ Pour l'ensemble de l'échantillon (c'est-à-dire pour l'ensemble du Canada), il y a 78 observations pour lesquelles le niveau de scolarité atteint n'est pas rapporté. Ces observations ont donc été éliminées, ce qui est négligeable compte tenu de la taille de l'échantillon.

Le Guide de l'utilisateur de l'enquête de 2007 détaille les méthodes de pondération complexes adoptées par Statistique Canada dans la construction de son échantillon (stratification, plusieurs stades de sélection, probabilités inégales de réponse de la part des répondants, etc.). Une prise en compte inadéquate de ces pondérations dans les données peut mener à des écarts types invalides dans les statistiques calculées. Afin d'améliorer la performance des méthodes de pondération utilisées par les logiciels statistiques, le Guide de l'utilisateur recommande donc, pour les régressions linéaires, d'employer une mesure de poids standardisée, de manière à ce que le poids moyen dans l'échantillon soit égal à l'unité. Ceci donnerait, selon le Guide, des écarts-types plus raisonnables en permettant de prendre en compte les probabilités de sélection inégales des

¹⁷ L'Enquête sur les dépenses des ménages remplace l'Enquête sur les dépenses des familles (généralement connue sous le nom de FAMEX) dont l'existence s'est échelonnée 1948 à 1996 inclusivement. Bien que cela n'ait pas de répercussions trop importantes sur l'interprétation des résultats, il est bon de mentionner que la plupart des études antérieures citées se basent sur les données de l'Enquête sur les dépenses des familles. Les informations rapportées sont similaires, mais il existe néanmoins quelques différences importantes entre les deux enquêtes. En particulier, l'échantillon de l'Enquête sur les dépenses des ménages est plus important, et l'enquête est annuelle (contrairement au FAMEX qui avait lieu tous les 4 ans). En contrepartie, le détail de certaines catégories de dépenses n'est désormais plus inclus. (Division de la statistique du revenu – Statistique Canada (2000) *1997 Survey of Household Spending Public-Use Microdata File: User's Guide*, Statistique Canada, no. de catalogue 62M0004XCB)

¹⁸ La petitesse relative des échantillons ontariens et québécois, qui constituent au total 24 % des répondants, s'explique par souci de disposer d'échantillons adéquats pour chaque province.

répondants. Cette mesure demeure cependant imparfaite, ne permettant pas de tenir compte de la stratification et de la « distribution en grappes » (« cluster distribution ») de l'échantillon. Les variances des coefficients pourraient ainsi être sous-estimées.¹⁹ (Toutefois, dans le cas des régressions effectuées, cet effet est contrebalancé par le fait qu'en raison de l'hétéroscédasticité présente dans les données, des écarts-types robustes ont été employés pour effectuer les régressions. Or, les écarts-types robustes ont tendance à gonfler légèrement les écarts-types. Ainsi, les deux effets allant dans des sens opposés, le problème pourrait être atténué.) Néanmoins, suivant la recommandation du Guide de l'utilisateur de l'Enquête de 2007, c'est le poids standardisé qui a été utilisé pour pondérer les régressions linéaires effectuées. Pour les statistiques descriptives (totaux, moyennes, ratios), suivant toujours les recommandations du Guide de l'utilisateur, ce sont les poids usuels rapportés dans les données qui ont été utilisés.

¹⁹ Division de la statistique du revenu – Statistique Canada (2009) *User Guide for the Public-use Microdata File : Survey of Household Spending, 2007*, Statistique Canada, no. de catalogue 62M0004XCB.

3. MÉTHODOLOGIE ET MODÈLE

Les variables employées dans le modèle à estimer sont construites à partir des données disponibles dans l'enquête de 2007. La définition exacte des variables utilisées est rapportée en annexe, dans la section « Définition des variables ».

Différentes définitions de l'épargne

Les études s'intéressant à l'épargne des ménages ont employé diverses définitions pour quantifier cette dernière. La première méthode, employée notamment par Burbidge et Davies (1994), consiste à définir l'épargne d'un ménage comme ses actifs moins ses dettes. Bosworth, Burtless et Sabelhaus (1991) ont quant à eux utilisé diverses définitions de l'épargne, l'une d'elles étant la différence à deux points dans le temps de la richesse d'une famille. Enfin, la définition de l'épargne la plus utilisée est le revenu total du ménage après impôt moins les dépenses de consommation du ménage. Le revenu total est le revenu monétaire, soit la somme de la rémunération du travail (salaires, travail autonome), de la rémunération du capital (intérêts, dividendes, loyers...) et des paiements de transferts gouvernementaux (retraite, assurance emploi, aide sociale,...) et privés (soutien après le divorce...). Ceci n'inclut pas les gains en capitaux non réalisés, les contributions des employeurs aux fonds de pension d'un employé ou l'appréciation de certains contrats d'assurance vie par exemple. Néanmoins, on retrouve dans les études différentes conceptions de ce qui devrait être inclus dans les dépenses des ménages. Certains auteurs, comme Burbidge et Davies (1994), ont inclus dans les dépenses des ménages les contributions à des fonds de pension (étatiques et privés) et les dépenses sur les biens durables. La mesure d'épargne obtenue est alors beaucoup plus restreinte. D'autres, comme Carroll, Rhee et Rhee (1994), ont utilisé, en plus de cette définition restreinte, une définition plus élargie incluant dans l'épargne les dépenses sur des biens durables.

L'épargne des ménages est conçue dans la présente analyse comme le revenu total du ménage après impôt moins ses dépenses. En raison des différentes définitions possibles de l'épargne, quatre définitions de l'épargne sont retenues dans ce travail.

- La première est la définition de l'épargne la plus restreinte, c'est-à-dire celle ne soustrayant rien aux dépenses encourues par le ménage. (Les contributions à des régimes de retraite, les assurances et les dépenses sur les biens durables entrent alors dans la consommation et non dans l'épargne.)
- La seconde définition de l'épargne utilisée comprend les cotisations des ménages, mais non des employeurs à des régimes de retraite et des fonds de pension.
- La troisième définition de l'épargne, en plus d'inclure les cotisations à des régimes de retraite et à des fonds de pension, comprend aussi le montant déboursé par le ménage en assurances personnelles (cotisations d'assurance-vie, contrats de rente, transferts au FERR (Fonds enregistré de revenu de retraite) et cotisations d'assurance emploi (déduites à la source)).
- La quatrième définition de l'épargne inclut dans cette dernière, en plus des éléments inclus dans les trois premières définitions, les versements hypothécaires réguliers encourus durant l'année. Pour les ménages détenant une hypothèque, afin de bien refléter la composante d'épargne annuelle associée à l'achat d'une maison, il fait plus de sens de ne regarder que les paiements sur le principal. Cependant, à partir de 1997, l'enquête sur les dépenses des ménages ne rapporte pas le paiement sur le principal et les intérêts séparément²⁰, ce qui explique pourquoi les intérêts sur les paiements d'hypothèque sont ici comptabilisés dans l'épargne, conjointement au paiement du principal.

²⁰ Division de la statistique du revenu – Statistique Canada (2000) *1997 Survey of Household Spending Public-use Microdata Files: User's Guide* (3e version, révisée en mai 2001), Statistique Canada, no. de catalogue 62M0004XCB.

Les déterminants de l'épargne

Afin d'identifier les déterminants de l'épargne des ménages québécois, pour le sous-échantillon du Québec, des régressions linéaires de l'épargne du ménage sur différentes caractéristiques de ces derniers ont été effectuées. Dans le but de permettre une mise en perspective de ces résultats, le modèle a aussi été estimé pour le sous-échantillon de l'Ontario, ainsi que pour l'ensemble de l'échantillon et ce, pour chacune des mesures de l'épargne considérées.

Les variables incluses dans les régressions sont l'expression des diverses théories de la détermination de l'épargne développées précédemment. Parfois une même variable est pertinente pour plusieurs théories ou motifs d'épargne, avec pour conséquence qu'il est possible que les résultats donnent un certain support à plusieurs théories.

Les variables incluses, ainsi que la justification de leur inclusion dans le modèle sont décrites ci-dessous.

- Le revenu total du ménage après impôts durant l'année de l'enquête (et terme quadratique de cette variable)
- D'un point de vue empirique, cette variable semble être le principal déterminant du niveau d'épargne (Bosworth, Burtless et Sabelhaus, 1991; Burbidge et Davies (1994); Harris, Loundes et Webster, 2002).
- Variables de localisation du ménage : province, et milieu de résidence rural ou urbain

Il est plausible que le niveau moyen des dépenses des ménages diffère d'une province à l'autre, ou du milieu rural au milieu urbain. Ces variables pourraient donc influencer le niveau d'épargne. La province ou le milieu (urbain ou rural) ne sont cependant pas spécifiés pour certains ménages. En 2007, lorsqu'on pondère les données par les poids de l'enquête pour l'ensemble de l'échantillon, il y avait l'équivalent d'un total de 193 854 ménages pour lesquels la province n'était pas identifiée. Ce chiffre était de 67 299 pour les ménages pour lesquels le milieu (urbain ou rural) n'était pas identifié. Comme il est possible que ces données n'aient pas été masquées de façon aléatoire, il a

été jugé important de conserver ces données.²¹ Pour les variables de province et du milieu lors des estimations canadiennes, il a donc fallu inclure la catégorie des ménages pour lesquels la province était masquée, et une catégorie pour les ménages pour lesquels le milieu (urbain ou rural) était masqué. Ces deux catégories n'ont pas d'interprétation économique en soi, mais permettent de ne pas perdre ces données.²²

- Âge moyen du ménage (et terme quadratique de cette variable)

Cette variable est directement en lien avec la théorie du cycle de vie, et l'inclusion de cette variable dans la régression permettra de voir si les résultats empiriques donnent du support à cette théorie.

Variabes qualitatives indiquant la possession ou la location d'un logement (et le fait de payer ou non une hypothèque).

Les variables de possession d'un logement (avec ou sans paiement d'hypothèque) sont, d'une part, une indication supplémentaire du stade de vie de l'individu. D'autre part, ces variables sont des indicateurs significatifs de la richesse d'un ménage. Ainsi, bien que les variables disponibles ne permettent pas d'obtenir une mesure parfaitement adéquate du revenu permanent du ménage tel qu'entendu par Friedman (1957), il n'en demeure pas moins que les composantes de la richesse d'un ménage qui entrent dans la définition du revenu permanent (et dont la possession d'un logement est une part significative) pourraient avoir un effet sur le niveau d'épargne. Au courant de l'année de l'enquête, certains ménages ont changé de mode d'occupation, passant d'une des catégories (locataire, propriétaire avec hypothèque, propriétaire sans hypothèque) à une autre. Leur comportement d'épargne pouvant différer de ceux n'ayant pas changé de mode d'occupation au courant de l'année de l'enquête, une catégorie rassemblant ces ménages a été incluse dans les régressions.

²¹ Des régressions où les observations avec des informations manquantes avaient été supprimées ont été effectuées à titre comparatif, et les coefficients variaient substantiellement. Cela confirme le fait qu'il ne faut pas éliminer ces variables, ce qui constituerait probablement un biais de sélection.

²² L'omission de ces catégories dans la régression aurait posé problème lors de l'interprétation des coefficients des variables des provinces et du milieu. En effet, les ménages pour lesquels la province ou le milieu n'est pas identifié se seraient alors retrouvés avec ceux de la catégorie omise (les ménages de l'Ontario, pour la province, et les ménages des milieux urbains, pour le milieu).

- L'achat d'une maison au courant de l'année de l'enquête

L'achat d'une maison est associé la plupart du temps à un premier paiement assez substantiel, tiré de l'épargne antérieure et aussi à des dépenses de toutes sortes (mobilier, certains aménagements, etc.). Cette hausse du niveau des dépenses pourrait diminuer le montant disponible pour l'épargne.

- Le sexe de la personne de référence du ménage

Cette variable est destinée à tester si, toutes choses étant égales par ailleurs, les femmes et les hommes diffèrent dans leurs décisions d'épargne.²³

- Scolarité moyenne du ménage (et terme quadratique de cette variable)

Des ménages de niveaux d'éducation différents pourraient avoir une attitude différente par rapport à l'épargne. En particulier, certains auteurs (Beverly et Sherraden, 1999) ont souligné l'influence de l'éducation financière sur l'épargne des ménages, et on peut penser que des ménages avec un niveau de scolarité moyen plus élevé pourraient aussi avoir davantage d'éducation financière.

- Le statut marital (marié, jamais marié, ou autres (séparé, veuf, divorcé))

Le statut marital pourrait affecter le niveau de stabilité du ménage, ce qui pourrait à son tour affecter le niveau d'épargne, si l'on considère la théorie de l'épargne préventive.

- Les variables indiquant le niveau de précarité économique du ménage

La théorie de l'épargne préventive suggère que les ménages faisant face à une plus grande incertitude face à leur revenu futur pourraient vouloir épargner davantage. Plusieurs variables ont donc été incluses dans le modèle pour tenter de capturer certains facteurs pouvant augmenter ou diminuer la précarité économique du ménage. La première de ces variables est le fait que le ménage ne compte qu'un seul travailleur. Toutes choses étant égales par ailleurs, la diminution de la diversification du risque de fluctuations importantes du revenu dans le ménage associée au fait d'avoir un plutôt que deux ou plus travailleurs pourrait augmenter l'épargne de ce dernier (dans la

²³ La personne référence est celle qui est désignée, au moment de l'enquête, comme étant le principal soutien financier du ménage (personne responsable de payer les factures d'électricité, le loyer, les versements hypothécaires, etc.). Si les responsabilités financières sont partagées de manière égale entre les membres du ménage, n'importe quel membre du ménage peut être désigné comme la personne de référence au moment de l'enquête. (Division de la statistique du revenu – Statistique Canada, 2000).

mesure où il a la possibilité de le faire). Une variable indiquant si le ménage compte au moins un travailleur à temps partiel a aussi été incluse. De plus, un terme d'interaction entre le fait que le ménage ne compte qu'un seul travailleur et le fait qu'il compte au moins un travailleur à temps partiel, ainsi qu'un terme d'interaction entre le fait que le ménage ne compte aucun travail à temps plein, mais qu'il compte au moins un travailleur à temps partiel a aussi été inclus. L'hypothèse faite pour ce qui est de ce premier terme d'interaction est que si le revenu du ménage est concentré sur un seul individu et que ce dernier travaille à temps partiel, la précarité économique du ménage pourrait en être augmentée, les emplois à temps partiel étant vus comme moins stables que les emplois à temps plein. Étant donné les deux autres variables, la variable indiquant si au moins un individu du ménage travaille à temps partiel pourrait soit refléter une source additionnelle de revenu par rapport à un ménage où le revenu n'est concentré que sur un seul individu (donc diminution de la précarité), ou à l'inverse refléter une augmentation de la précarité par rapport à un ménage où les individus travailleraient tous à temps plein. Les hypothèses sous-jacentes à l'inclusion du second terme d'interaction (soit le terme d'interaction entre le fait que le ménage ne compte aucun travailleur à temps plein, mais qu'il compte au moins un travailleur à temps partiel) sont très similaires à celles ayant mené à l'inclusion du premier terme d'interaction.

Bien que le niveau éducation puisse en donner une approximation partielle, l'Enquête sur les dépenses des ménages ne donne pas d'indications sur la profession des individus. Or, il est concevable que certaines professions procurent une plus grande stabilité d'emploi que d'autres. On pourrait penser que les emplois détenus par des membres d'associations professionnelles ou par des travailleurs syndiqués sont plus stables. Ainsi, une variable indiquant le montant des cotisations annuelles payées à une association professionnelle ou à un syndicat a été incluse dans l'équation. Si ces dépenses reflètent véritablement une diminution de l'incertitude économique du ménage, on s'attendrait à ce que cette variable ait un effet négatif sur l'épargne préventive.²⁴

²⁴ Ceci ne nie pas le fait que certains emplois assez stables ne sont pas liés à des associations professionnelles ou à des syndicats. Néanmoins, pour l'ensemble de l'économie, les associations professionnelles et les syndicats pourraient être un indicateur pertinent du niveau de stabilité de l'emploi.

- Le nombre d'enfants entre 0 et 17 ans

Les enfants entraînant des dépenses supplémentaires pour le ménage, il est probable que le nombre d'enfants à la charge du ménage limite le montant disponible pour l'épargne en accroissant les dépenses. Un terme quadratique de cette variable a aussi été inclus afin de tester l'hypothèse que les dépenses associées à chaque enfant supplémentaire diminuent avec le nombre d'enfants.

- Les assurances

Kantor et Fishback (1996) ont constaté une réduction significative de l'épargne des ménages lorsqu'un système plus étendu de compensation pour les accidents de travail a été introduit aux États-Unis au début du 20e siècle. Le filet social canadien actuel est nettement plus développé que celui des États-Unis à l'époque, mais on pourrait tout de même s'attendre à ce que le niveau de protection du ménage par des assurances diverses (assurances personnelles, assurance automobile, assurance habitation) puisse affecter, bien que de façon moindre que l'introduction de la couverture des accidents de travail années 1910, le niveau d'épargne des ménages. Trois variables, l'une pour les assurances personnelles, l'une pour l'assurance automobile et l'une pour l'assurance habitation, ont donc été incluses dans le modèle. Certains régimes d'assurance dont bénéficient les ménages ne sont cependant pas compris dans ces variables. On peut notamment penser aux régimes publics provinciaux d'assurance-maladie, d'assurance-médicaments et d'assurance-emploi. L'uniformité de la couverture par ces régimes publics des ménages d'une même province ne permet pas l'identification de leur effet sur l'épargne lorsqu'une seule province est considérée. Néanmoins, lorsque l'ensemble du Canada est considéré, l'effet des différences dans les régimes d'assurance publics d'une province à l'autre pourrait être reflété dans les variables de province.

En terminant cette discussion des variables, notons qu'il n'est pas possible d'inclure une variable de rémunération de l'épargne car celle-ci est la même pour tous les ménages pour un instrument financier donné en un point du temps.

4. STATISTIQUES DESCRIPTIVES

Taux d'épargne des ménages selon différentes définitions de l'épargne

Afin d'obtenir un portrait général de l'épargne des ménages québécois en 2007, les taux d'épargne des ménages sont rapportés dans le Tableau 1 ci-dessous, pour chacune des différentes définitions de l'épargne détaillées précédemment. Les taux d'épargne pour l'ensemble du Canada ainsi que pour les ménages ontariens sont aussi rapportés, à titre comparatif. Comme mentionné précédemment, le taux d'épargne des ménages est ici défini comme l'épargne agrégée sur le revenu agrégé des ménages. Tel que prescrit par le Guide de l'utilisateur de l'Enquête sur les dépenses des ménages²⁵, en raison des pondérations différentes accordées à chaque observation de l'échantillon, les valeurs agrégées pour le revenu des ménages et pour les différentes mesures de l'épargne de ces derniers ont été obtenues en multipliant chacune des données par leur poids dans l'échantillon, et en en faisant ensuite la sommation pour les variables considérées. L'écart-type pour chacune de ces statistiques descriptives est rapporté, reflétant le fait que ces statistiques descriptives ont été construites à partir d'un échantillon et sont donc des approximations de ces valeurs pour la population.

Tableau 1 : Taux d'épargne des ménages québécois, ontariens et canadiens pour plusieurs définitions de l'épargne

	Épargne (i)*		Épargne (ii)		Épargne (iii)		Épargne (iv)	
	Taux d'épargne	Écart-type						
Québec	0,057	(0,009)	0,107	(0,009)	0,132	(0,009)	0,192	(0,009)
Ontario	0,040	(0,010)	0,086	(0,010)	0,107	(0,010)	0,202	(0,010)
Canada	0,047	0,006	0,094	0,006	0,115	0,006	0,194	0,005

Données : Enquête sur les dépenses des ménages 2007 (toutes les observations)

*Rappel sur les définitions de l'épargne employées :

i = revenu total après impôt moins dépenses totales du ménage

ii = i + cotisations à des régimes de retraite et à des fonds de pension

iii = ii + dépenses en assurances personnelles

iv = iii + versements hypothécaires réguliers (par année)

On constate que le taux d'épargne varie considérablement selon la définition de l'épargne employée. Lorsque le modèle économétrique de détermination de l'épargne sera estimé, il sera donc important de s'assurer de la robustesse des résultats à travers les différentes spécifications

²⁵ Division de la statistique du revenu – Statistique Canada (2009)

considérées. Notons ici que ces taux d'épargne diffèrent de ceux obtenus à l'aide des comptes nationaux ou comptes économiques provinciaux²⁶. Ceci s'explique par des différences de définition et de couverture entre les deux sources.

Ainsi au Québec, lorsqu'on inclut dans l'épargne les cotisations aux régimes de retraite, le taux d'épargne mesuré augmente d'environ 5 points de % par rapport à celui obtenu avec la définition de l'épargne la plus restreinte. Lorsqu'on comptabilise en plus les assurances personnelles comme de l'épargne, il augmente de 2,5 points de pourcentage supplémentaire. La définition de l'épargne qui contraste le plus avec les autres est celle incluant les versements hypothécaires réguliers faits au cours de l'année. En effet, lorsque ces derniers sont comptabilisés dans l'épargne, le taux d'épargne augmente d'environ 6 points de pourcentage par rapport à celui obtenu lorsque les assurances personnelles et les cotisations au régime de retraite sont comptabilisées dans l'épargne.

Pour l'ensemble du Canada ainsi que l'Ontario, les taux d'épargne suivent une variation similaire à celle observée pour le Québec lorsqu'on passe d'une définition de l'épargne à une autre. Néanmoins, pour les 3 premières définitions de l'épargne, le Tableau I montre que les ménages québécois ont un taux d'épargne supérieur à celui prévalant pour l'ensemble du Canada, et celui de leurs voisins ontariens. (Les taux d'épargne pour chacune des provinces canadiennes sont rapportés dans le Tableau A.1 en annexe.) Lorsque la définition de l'épargne incluant les paiements hypothécaires est considérée, le taux d'épargne des ménages québécois s'avère inférieur au taux d'épargne des ménages de l'ensemble du Canada, ainsi qu'au taux d'épargne des ménages ontariens. Ceci pourrait être lié au fait que le paiement hypothécaire annuel moyen des Québécois est inférieur à la moyenne canadienne, comme le montre le Tableau II. Cela est d'autant plus vrai lorsque cette moyenne pour les ménages québécois est comparée au paiement hypothécaire annuel moyen des ménages ontariens.

²⁶ Dans par exemple L'épargne au Québec; quelques estimations pour la période 1999-2006' (avec Mathieu Laberge) dans *Le Québec Économique 2010* (M. Joanis and L. Godbout Ed) Québec : PUL ,2010, p123-142

Tableau II : Paiement hypothécaire annuel moyen* des ménages canadiens, 2007

	Paiement annuel moyen	Écart-type
Ontario	5810	245
Terre-Neuve/Labrador	2624	145
Île-du-Prince-Édouard	2858	198
Nouvelle-Écosse	3477	179
Nouveau-Brunswick	3137	153
Québec	2852	125
Manitoba	3299	138
Saskatchewan	2873	142
Alberta	5331	240
Colombie-Britannique	5605	245
Yukon/Nunavut/TNO	5127	328
Canada	4634	106

Données : Enquête sur les dépenses des ménages 2007

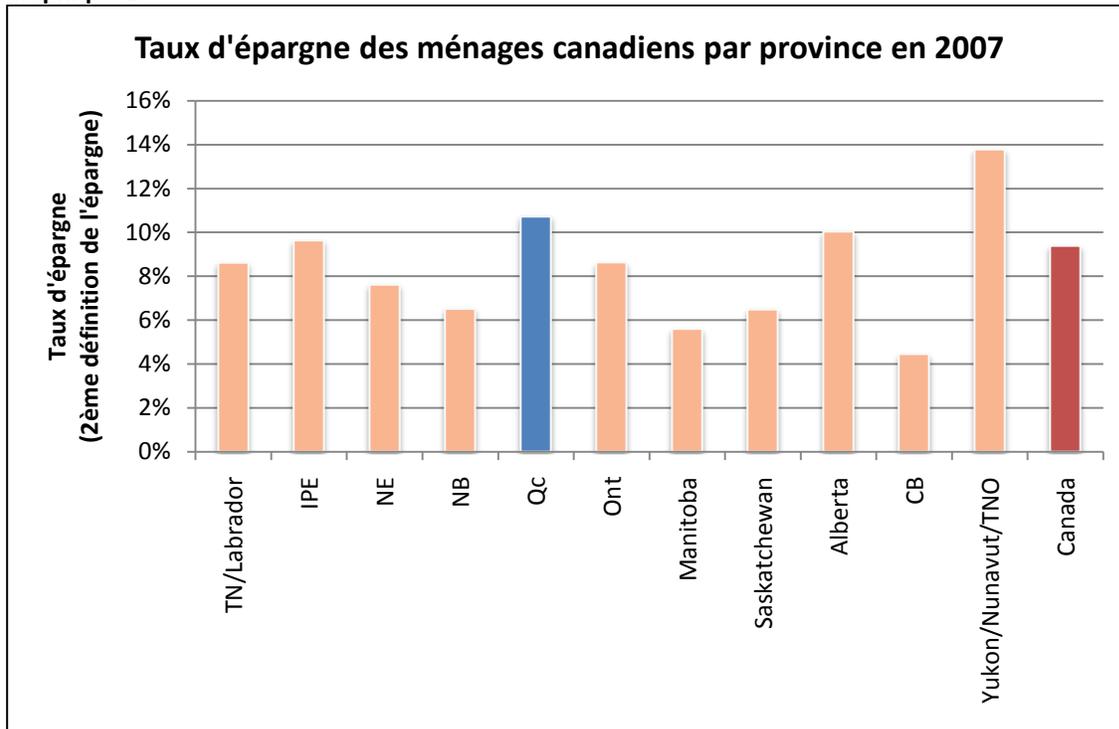
*Cette moyenne est établie pour l'ensemble des ménages de chaque province, c'est-à-dire en incluant les ménages qui n'effectuent pas de paiements hypothécaires.

Taux d'épargne des ménages par province

Pour les trois premières définitions de l'épargne, le classement des provinces et territoires en fonction de leur taux d'épargne est très semblable. Le Graphique 1 ci-dessous présente le taux d'épargne par province en employant la seconde définition de l'épargne, mais il donne ainsi une image assez représentative du classement qui prévaut lorsque les 1re et 3e définitions de l'épargne sont considérées. Le Québec se classe au 2e rang de la province ayant le taux d'épargne des ménages le plus élevé (10,7 %, pour la 2e définition de l'épargne), derrière le Yukon, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest (qui sont ici considérés comme un ensemble), et suivi de près par l'Alberta. La Colombie-Britannique, le Manitoba, la Saskatchewan et le Nouveau-Brunswick sont pour leur part les provinces avec les taux d'épargne des ménages les plus faibles.²⁷

²⁷ Se référer au Tableau A.1 en annexes pour plus de détails.

Graphique 1

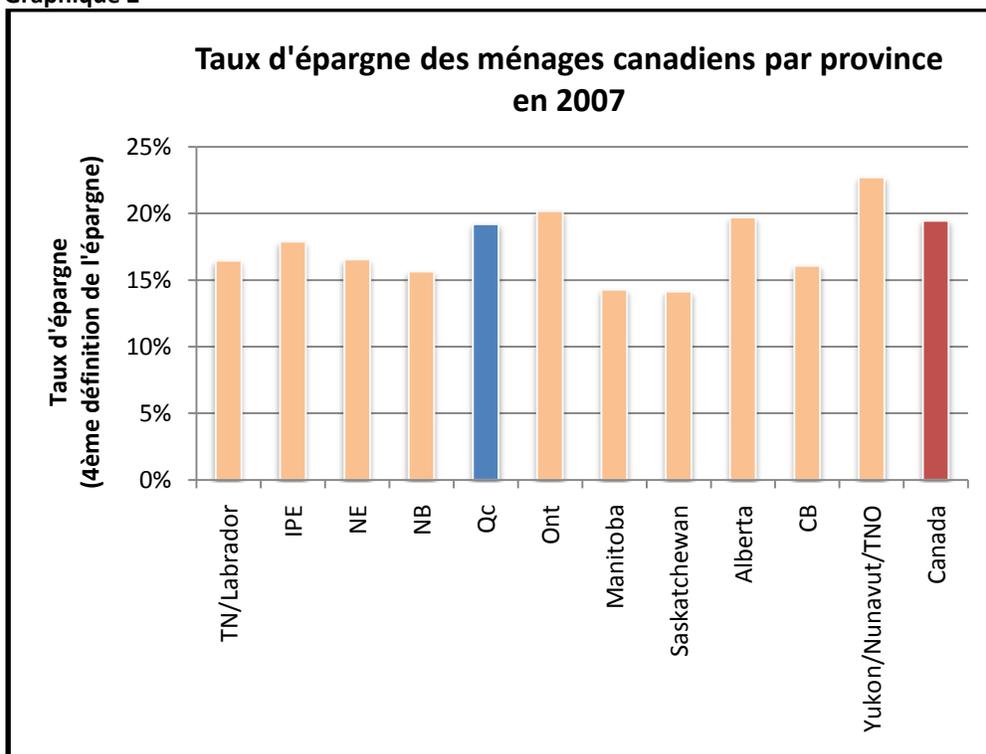


Données : Enquête sur les dépenses des ménages 2007

En revanche, lorsque les paiements hypothécaires sont comptabilisés comme de l'épargne (4^e définition de l'épargne), le classement des provinces diffère quelque peu. Le Graphique 2 illustre ce classement. Le Yukon, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest sont toujours au premier rang en terme du taux d'épargne des ménages, avec un taux de 22,7 %. Le Québec avec un taux de 19,2 % se retrouve cependant derrière l'Ontario (20,2 %) et l'Alberta (19,7 %). Le taux d'épargne des ménages québécois devient ainsi inférieur à celui prévalant pour l'ensemble des ménages canadiens (19,4 %).²⁸ Une comparaison des deux graphiques indique que la variation inter provinciale des taux d'épargne est plus faible lorsqu'on utilise la seconde définition de l'épargne.

²⁸ Se référer au Tableau A.1 en annexes pour plus de détails.

Graphique 2



Données : Enquête sur les dépenses des ménages 2007

Taux d'épargne des ménages en fonction de leur revenu

Afin de pouvoir comparer les statistiques du taux d'épargne en fonction du revenu, ce sont les quintiles de revenu canadiens qui ont été employés pour diviser les ménages québécois et ontariens en cinq catégories de revenu.²⁹ En effet, la distribution du revenu au Québec ou en Ontario diffère de celle pour l'ensemble du Canada. Conséquemment, la comparaison des taux d'épargne dans des catégories de revenu correspondant aux quintiles de revenu québécois et canadiens n'aurait pas donné des résultats strictement comparables. L'utilisation des quintiles de revenu canadiens pour regrouper les individus par catégorie de revenu résout ainsi le problème de comparabilité des résultats. C'est le revenu total du ménage après impôt qui est la mesure du revenu employée, cette dernière représentant le revenu disponible des ménages.

²⁹ Ces catégories de revenu établies en fonction des quintiles de revenu canadiens seront désignées sous le nom de « quintile » dans la suite du texte.

Le Tableau III indique que le taux d'épargne varie considérablement d'un quintile de revenu à l'autre. Plus particulièrement, ce dernier est croissant avec le revenu et ce, quelle que soit la définition de l'épargne considérée. Par ailleurs, ces résultats illustrent le fait qu'une part significative de la population a un taux d'épargne négatif. En effet, quelle que soit la définition de l'épargne considérée, le 1^{er} quintile de revenu au Québec a un taux d'épargne négatif (et par ailleurs assez important, se situant environ entre -17 % et -22 %). Pour le second quintile de revenu, le taux d'épargne est négatif pour les deux premières définitions de l'épargne, mais positif pour les deux dernières. Ainsi, pour le Québec, on compte entre 1 052 108 et 1 489 489 ménages pour lesquels le taux d'épargne est négatif, dépendamment de la définition de l'épargne considérée. Cela représente entre 32 % et 45 % des ménages québécois.³⁰ Cette proportion est très semblable à celle prévalant pour l'ensemble du Canada, où le pourcentage des ménages ayant une épargne nulle ou négative se situe entre 31 % et 46 %, dépendamment de la définition de l'épargne considérée. Ceci implique que ces ménages désépargnent ou s'endettent en 2007; ceci semble être un phénomène lié à l'âge comme l'indique l'examen du tableau 6 et des graphiques 3 à 6 ci-après; ceci est en accord avec la théorie du cycle de vie qui prévoit moins d'épargne lorsqu'on est jeune ou vieux plutôt que dans la force de l'âge. Notons que certains de ces ménages peuvent des ménages jeunes en train de s'éduquer.

Le changement du taux d'épargne associé à l'élargissement de la définition de l'épargne est plus faible pour le 1^{er} quintile (5 points de %) que pour tous les autres (8 à 15 points), reflétant la faible utilisation de moyens d'épargne autres que le flux financier net par les ménages du 1^{er} quintile

Tableau III : Taux d'épargne des ménages québécois par quintile de revenu* en 2007

Mesure de l'épargne	Niveau de revenu									
	1er quintile		2e quintile		3e quintile		4e quintile		5e quintile	
	Taux d'épargne	Écart-type	Taux d'épargne	Écart-type	Taux d'épargne	Écart-type	Taux d'épargne	Écart-type	Taux d'épargne	Écart-type
(i)	-0,216	0,033	-0,036	0,014	0,017	0,016	0,088	0,014	0,192	0,018
(ii)	-0,200	0,033	-0,006	0,014	0,067	0,016	0,151	0,014	0,253	0,018
(iii)	-0,181	0,032	0,016	0,014	0,093	0,015	0,179	0,014	0,278	0,017
(iv)	-0,166	0,031	0,050	0,014	0,155	0,015	0,266	0,014	0,341	0,016

Données : Enquête sur les dépenses des ménages 2007

*Quintiles de revenu canadiens

³⁰ L'Enquête sur les dépenses des ménages de 2007 compte 1661 observations pour le Québec. Lorsque ces dernières sont pondérées, cela donne une estimation du nombre de ménages québécois se situant autour de 3 276 637 ménages.

Le Tableau IV présente le taux d'épargne des ménages canadiens par quintile de revenu. Quel que soit le quintile de revenu ou la définition de l'épargne considérée, les taux d'épargne (de désépargne) au Québec sont systématiquement plus élevés (plus faibles) que leur équivalent pour l'ensemble du Canada. Ainsi, pour l'ensemble du Canada, le taux d'épargne pour les 1er et 2e quintile de revenu est négatif, et pour la première définition de l'épargne, il est aussi négatif pour le 3e quintile de revenu. De surcroît, pour chacune des catégories considérées (sauf pour la définition (iv) de l'épargne pour le 5e quintile), les taux d'épargne des ménages québécois sont systématiquement plus élevés que les taux d'épargne des ménages ontariens (se référer au Tableau V). Les taux d'épargne des ménages de l'Ontario sont, pour leur part, toujours inférieurs à ceux prévalant pour l'ensemble du Canada.

Tableau IV : Taux d'épargne des ménages canadiens par quintile de revenu en 2007

Mesure de l'épargne	Niveau de revenu									
	1er quintile		2e quintile		3e quintile		4e quintile		5e quintile	
	Taux d'épargne	Écart-type	Taux d'épargne	Écart-type	Taux d'épargne	Écart-type	Taux d'épargne	Écart-type	Taux d'épargne	Écart-type
(i)	-0,375	0,032	-0,113	0,011	-0,041	0,010	0,028	0,008	0,188	0,009
(ii)	-0,359	0,032	-0,081	0,011	0,007	0,010	0,083	0,008	0,238	0,009
(iii)	-0,345	0,031	-0,060	0,011	0,030	0,010	0,106	0,008	0,258	0,009
(iv)	-0,310	0,030	-0,012	0,011	0,109	0,009	0,209	0,008	0,339	0,008

Données : Enquête sur les dépenses des ménages 2007

Tableau V : Taux d'épargne des ménages ontariens par quintile de revenu* en 2007

Mesure de l'épargne	Niveau de revenu									
	1er quintile		2e quintile		3e quintile		4e quintile		5e quintile	
	Taux d'épargne	Écart-type	Taux d'épargne	Écart-type	Taux d'épargne	Écart-type	Taux d'épargne	Écart-type	Taux d'épargne	Écart-type
(i)	-0,443	0,084	-0,136	0,024	-0,057	0,022	0,014	0,017	0,173	0,014
(ii)	-0,430	0,084	-0,107	0,024	-0,011	0,021	0,065	0,017	0,224	0,014
(iii)	-0,419	0,084	-0,088	0,024	0,011	0,021	0,086	0,017	0,245	0,014
(iv)	-0,362	0,078	-0,033	0,023	0,102	0,020	0,203	0,016	0,341	0,014

Données : Enquête sur les dépenses des ménages 2007

*Quintiles de revenu canadiens

Taux d'épargne en fonction de l'âge moyen du ménage

Le Tableau VI illustre que le taux d'épargne varie considérablement en fonction de l'âge moyen du ménage au Québec. De manière générale, au Québec, l'évolution du taux d'épargne des ménages en fonction de l'âge moyen de ces derniers a la forme d'un « U » inversé. En effet, l'épargne est assez faible chez les ménages plus jeunes (et même fortement négative chez les ménages pour lesquels l'âge moyen est inférieur à 25 ans), croît de façon plus ou moins régulière par la suite pour atteindre un sommet pour le groupe d'âge des 55-59 ans, et diminue par après.³¹ Ceci pourrait s'expliquer par le fait que pour un bon nombre de ménages, la retraite commence entre 60 et 65 ans, un groupe d'âge dont le taux d'épargne est similaire à celui des 65-69 ans, mais en nette cassure par rapport à celui des 55-59. La préparation pour cette dernière étant l'un des principaux (sinon le principal) motifs d'épargne, il est aisément concevable que les dernières années de travail avant la retraite soient des années de plus grande épargne, d'autant plus que le ménage est à ce moment dégagé de plusieurs dépenses (enfants qui n'engendrent plus une dépense importante, notamment). Les taux d'épargne pour certains groupes divergent néanmoins de cette évolution générale. En particulier, pour les trois premières définitions de l'épargne, les ménages du groupe d'âge des 30-34 ans épargnent moins que les 25-29 ans. Il en va de même pour le groupe des 40-44 ans par rapport à celui des 35-39 ans. Les ménages du groupe d'âge des 80 ans et plus ont quant à eux un taux d'épargne plus élevé que celui du groupe des 70-79 ans.³² Enfin, il faut noter l'écart considérable entre le taux d'épargne des moins de 25 ans et celui des 25-29 ans. Dans leur ensemble, ces résultats présentent un portrait en accord avec la théorie du cycle de vie. L'évolution des taux d'épargne, pour chacune des définitions de l'épargne, par catégorie d'âge est représentée dans les graphiques 3, 4, 5 et 6.

³¹ Bien que ces derniers aient employé une définition légèrement différente de l'épargne que celle employée ici (revenu du ménage après impôt et déductions moins sa consommation courante, le revenu excluant les contributions à des régimes de pension des employeurs ainsi que les régimes de pension gouvernementaux), c'est aussi ce qui a été constaté par Burbidge et Davies (1994), pour les données canadiennes de 1990.

³² Burbidge et Davies (1994), en utilisant les données canadiennes de 1990, obtiennent eux aussi que la catégorie la plus âgée (les plus de 74 ans, dans leur cas) épargne davantage que celle-là précédente (les 70-74 ans, dans leur cas).

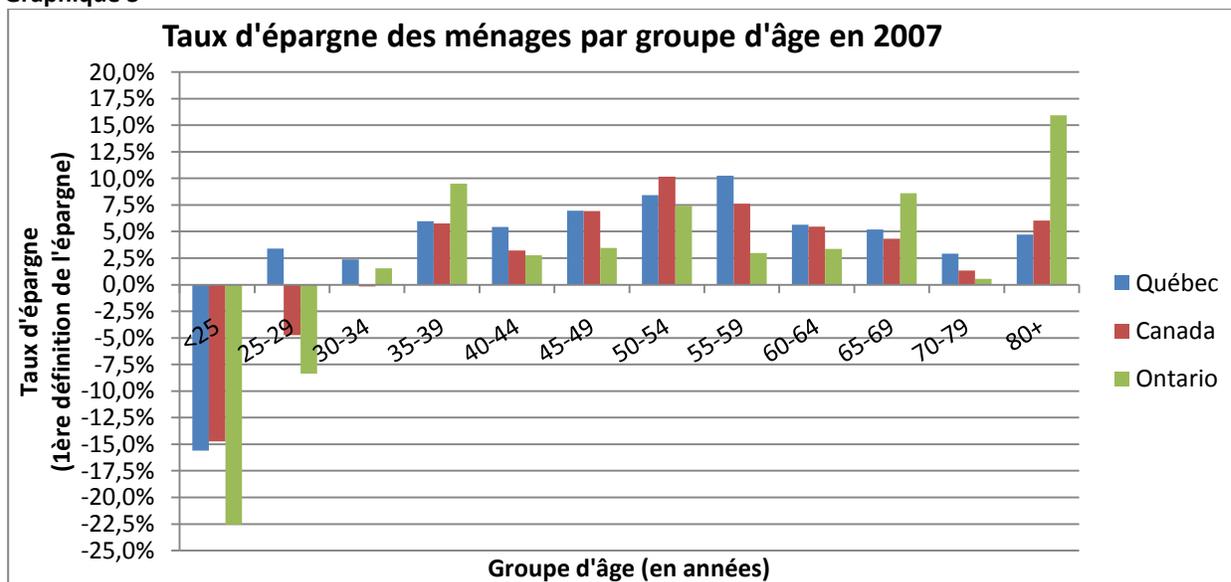
Tableau VI : Taux d'épargne des ménages québécois en fonction du groupe d'âge, 2007

Âge	Épargne (i)		Épargne (ii)		Épargne (iii)		Épargne (iv)	
	Taux d'épargne	Écart-type						
<25	-0,156	(0,053)	-0,118	(0,054)	-0,096	(0,054)	-0,087	(0,054)
25-29	0,034	(0,024)	0,088	(0,025)	0,112	(0,026)	0,165	(0,027)
30-34	0,024	(0,031)	0,081	(0,030)	0,107	(0,030)	0,172	(0,030)
35-39	0,060	(0,027)	0,117	(0,027)	0,140	(0,027)	0,236	(0,027)
40-44	0,054	(0,024)	0,113	(0,024)	0,137	(0,024)	0,221	(0,023)
45-49	0,069	(0,030)	0,127	(0,029)	0,155	(0,029)	0,231	(0,028)
50-54	0,084	(0,026)	0,147	(0,025)	0,176	(0,025)	0,235	(0,022)
55-59	0,103	(0,027)	0,170	(0,029)	0,201	(0,028)	0,243	(0,026)
60-64	0,057	(0,025)	0,092	(0,025)	0,119	(0,024)	0,165	(0,023)
65-69	0,052	(0,030)	0,071	(0,031)	0,089	(0,032)	0,120	(0,031)
70-79	0,029	(0,030)	0,036	(0,030)	0,049	(0,030)	0,075	(0,031)
80 +	0,047	(0,037)	0,050	(0,037)	0,058	(0,037)	0,071	(0,037)

Données : Enquête sur les dépenses des ménages 2007.

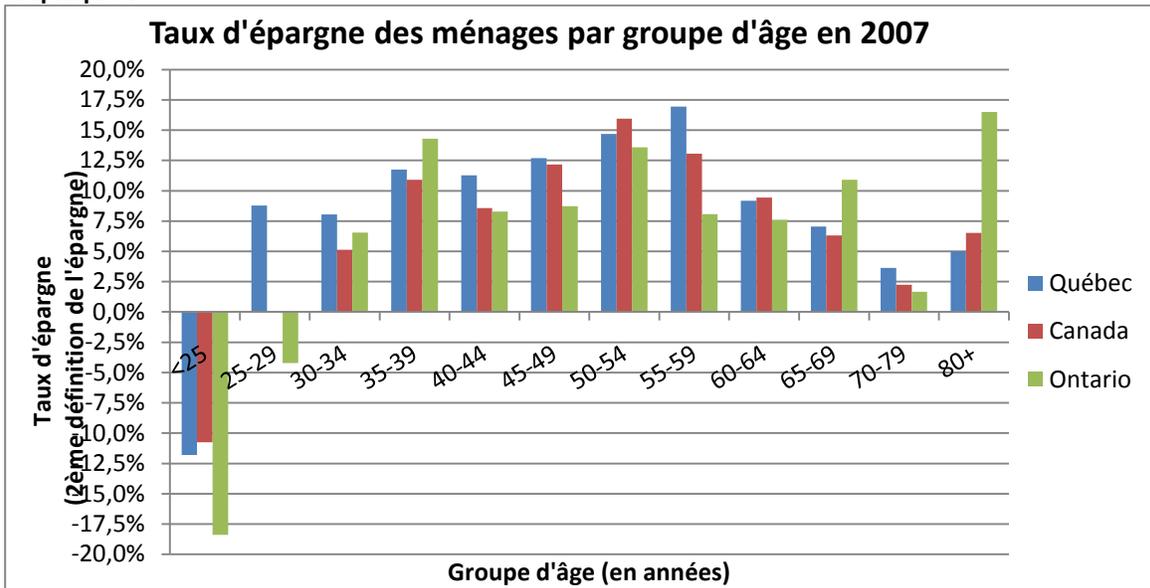
Au Québec, bien que l'évolution des taux d'épargne en fonction du groupe d'âge dans lequel se situe le ménage présente plusieurs similitudes à travers les différentes définitions de l'épargne considérées, on constate aussi quelques divergences. C'est le cas notamment lorsque la définition de l'épargne incluant les paiements hypothécaires est considérée. En effet, les taux d'épargne par groupe d'âge sont alors relativement stables pour les ménages âgés de 35 à 60 ans.

Graphique 3



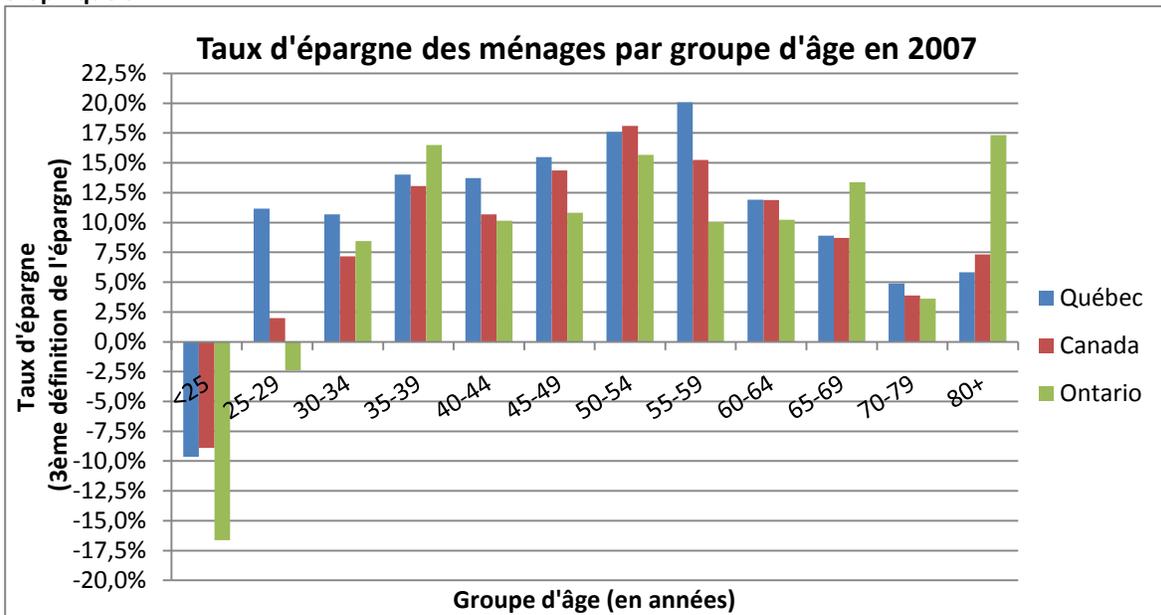
Données : Enquête sur les dépenses des ménages 2007

Graphique 4



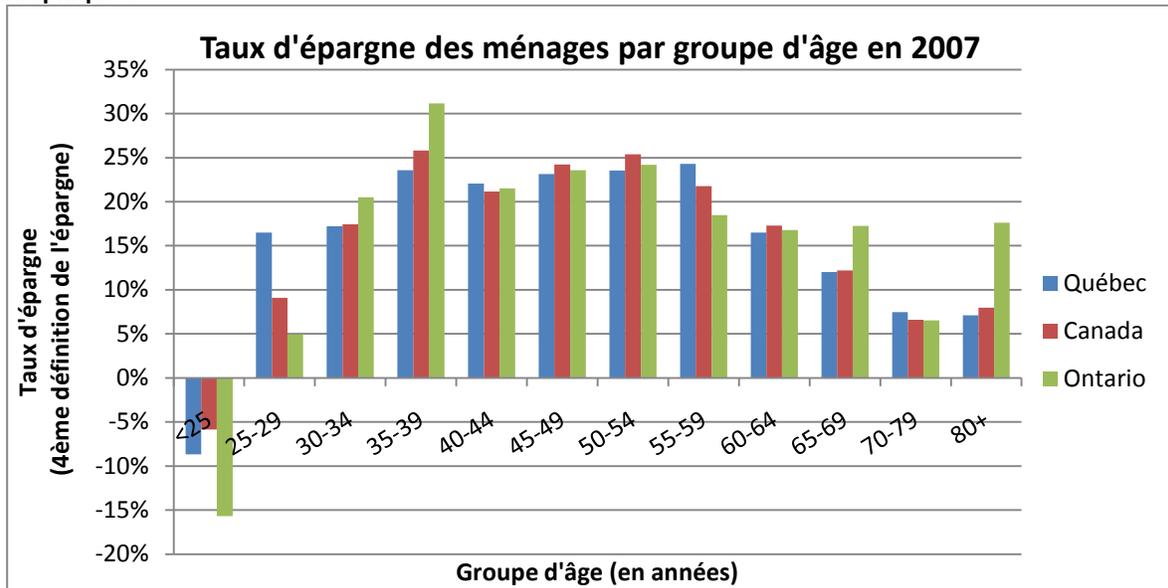
Données : Enquête sur les dépenses des ménages 2007

Graphique 5



Données : Enquête sur les dépenses des ménages 2007

Graphique 6



Données : Enquête sur les dépenses des ménages 2007

Pour l'ensemble du Canada, les résultats sont assez similaires à ce qui est observé au Québec, comme en témoignent les graphiques 3 à 6 présentés ci-dessous. Cela se remarque aussi lorsque le Tableau VI présenté plus haut est comparé au Tableau A.2 en annexe, qui présente les taux d'épargne par groupe d'âge pour l'ensemble du Canada. Par contre, le taux d'épargne maximal est atteint par le groupe des 50-54 ans, soit un peu plus tôt qu'au Québec. En Ontario, la distribution du taux d'épargne en fonction du groupe d'âge dans lequel se situe le ménage est cependant beaucoup moins régulière que celle prévalant au Québec. (Les taux d'épargne par groupe d'âge pour l'Ontario sont rapportés au Tableau A.3 en annexe.) Les taux d'épargne les plus élevés sont en effet atteints par les 35-39 ans ainsi que par les 80 ans et plus, mais les 50-54 ans ainsi que les 65-59 ans ont aussi des taux d'épargne assez élevés. Ainsi, les résultats pour l'Ontario ne semblent pas supporter (ou du moins, ne donnent qu'un faible support) à la théorie du cycle de vie, qui prédit une évolution plus régulière de l'épargne en fonction de l'âge du ménage. Le taux d'épargne important observé (au Québec, et pour l'ensemble du Canada aussi, mais surtout en Ontario) chez les 80 ans et plus pourrait en contrepartie supporter la théorie de l'épargne dont l'objectif est le legs (« bequest motive »).³³

³³ Bernheim, B.D. (1991)

Moyennes dans la population de diverses caractéristiques des ménages

Les valeurs moyennes des déterminants de l'épargne examinés pour le Québec, l'Ontario et l'ensemble du Canada sont présentées dans le Tableau VII. Les écarts-types dans la population pour chacune de ces variables ont aussi été rapportés afin de donner une représentation de la distribution dans la population. Pour les dépenses pour lesquelles un ménage peut avoir une dépense nulle (par exemple, les dépenses en assurance automobile), le pourcentage des ménages ayant déboursé un montant positif a aussi été rapporté dans le tableau.³⁴

³⁴ Le calcul des moyennes et des pourcentages tient compte des pondérations des observations.

Tableau VII : Valeurs moyennes de différentes caractéristiques des ménages en 2007, Québec, Ontario et Canada

	Québec		Ontario		Canada	
	Moyenne	Écart-type*	Moyenne	Écart-type*	Moyenne	Écart-type*
épargne (i)	2720	11886	2446	14182	2743,51	30916,72
% des ménages avec une épargne (i) positive	54,5 %	34,2	54,5 %	28,9	53,9 %	49,9
épargne (ii)	5102	12590	5280	14806	5461,81	31752,73
% des ménages avec une épargne (ii) positive	60,1 %	33,7	60,4 %	28,4	59,4 %	49,1
épargne (iii)	6285	12833	6541	15057	6684,97	31978,98
% des ménages avec une épargne (iii) positive	62,6 %	33,3	63,0 %	28,0	61,7 %	48,6
épargne (iv)	9136	13691	12350	16286	11318,61	33174,83
% des ménages avec une épargne (iv) positive	67,9 %	32,1	71,7 %	26,1	68,9 %	46,3
Contributions à un fonds de pension	2382	2128	2834	2072	2718	3432
% des ménages contribuant à un fonds de pension	71,5 %	31,0	77,5 %	24,2	76,4 %	42,5
Contribution à un REER	1326	3127	1789	3597	1759,63	6400,63
% des ménages contribuant à un REER	31,5 %	31,9	36,0 %	27,8	35,0 %	47,7
revenu après impôt	47 606	22 208	61 225	23 935	58199,39	47811,23
Milieu de résidence						
milieu urbain	86,3 %	23,7	93,7 %	14,1	88,2 %	32,3
milieu rural	13,7 %	23,7	6,3 %	14,1	11,3 %	31,7
Logement						
locataire	40,8 %	33,8	29,6 %	26,5	31,6 %	46,5
propriétaire avec hypothèque	31,1 %	31,8	36,2 %	27,9	34,3 %	47,5
propriétaire sans hypothèque	25,7 %	30,0	30,0 %	26,6	30,5 %	46,0
mode d'habitation mixte	2,5 %	10,7	4,2 %	11,6	3,6 %	18,6
achat d'une maison	2,7 %	11,1	5,4 %	13,2	4,7 %	21,1
Statut marital de la personne de référence						
non marié	22,4 %	28,6	16,4 %	21,5	18,1 %	38,5
marié	56,3 %	34,1	60,7 %	28,3	59,3 %	49,1
divorcé/séparé/veuf	21,3 %	28,2	22,9 %	24,4	22,5 %	41,8
Caractéristiques des individus du ménage						
groupe d'âge moyen du ménage	50,6	11,2	50,5	9,3	50,49	16,24
sexe féminin (référence)	46,1 %	34,3	49,1 %	29,0	49,3 %	50,0
nombre d'enfants 0-17 ans	0,42	0,57	0,52	0,53	0,48	0,88
scolarité moyenne du ménage	12,46	1,82	13,39	1,42	13,04	2,57
scolarité (référence)	12,48	1,94	13,45	1,55	13,09	2,77
scolarité (conjoint)	6,98	4,46	8,17	4,00	7,76	6,76
Indicateurs de stabilité du revenu						
revenu unique	33,1 %	32,3	29,9 %	26,6	31,2 %	46,3
travail à temps partiel	42,8 %	34,0	43,5 %	28,8	44,6 %	49,7
revenu unique et travail à temps partiel	14,9 %	24,5	10,9 %	18,1	12,4 %	33,0
cotisations à des associations professionnelles/syndicats	241	329	219	306	227,20	613,65
% des ménages avec ces cotisations	32,9 %	32,3	30,9 %	26,8	30,7 %	46,1 %
Assurances						
assurances personnelles	1182	988	1261	1129	1223,16	2 849,10
% des ménages avec assurances personnelles	82,8 %	25,9	82,3 %	22,2	82,1 %	38,3
assurance automobile	674	452	1570	804	1122,19	1 235,51
% des ménages avec assurance automobile	79,5 %	27,7	81,2 %	22,6	73,9 %	43,9
assurance habitation	386	476	486	303	448,51	568,29
% des ménages avec assurance habitation	58,2 %	33,9	68,0 %	27,1	65,8 %	47,4
Dépenses sur des biens durables						
% des ménages possédant une automobile	73,2 %	30,4	76,1 %	24,7	77,7 %	41,6
paiements hypothécaires	2852	3392	5810	5238	4633,64	7791,99
% des ménages avec paiements hypothécaires	34,6 %	32,7	41,7 %	28,6	38,9 %	48,8
Province de résidence						
Ontario	-	-	-	-	36,4 %	48,1
Terre-Neuve/Labrador	-	-	-	-	1,5 %	12,3
Île-du-Prince-Édouard	-	-	-	-	0,4 %	6,4
Nouvelle-Écosse	-	-	-	-	2,9 %	16,8
Nouveau-Brunswick	-	-	-	-	2,3 %	15,0
Québec	-	-	-	-	25,2 %	43,4
Manitoba	-	-	-	-	3,5 %	18,3
Saskatchewan	-	-	-	-	2,9 %	16,9
Alberta	-	-	-	-	10,0 %	29,9
Colombie-Britannique	-	-	-	-	13,1 %	33,7
Yukon/Nunavut/Territoires du Nord-Ouest	-	-	-	-	0,3 %	5,1

Données : Enquête sur les dépenses des ménages de 2007

*Lorsque la moyenne est un pourcentage, les écarts-types rapportés sont en points de pourcentage.

5. PRÉSENTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS ÉCONOMÉTRIQUES

L'effet de chaque variable ou groupe de variable sur l'épargne des ménages québécois sera discuté pour chaque spécification du modèle afin d'évaluer la robustesse des résultats obtenus. Ces résultats seront systématiquement mis en perspective par une comparaison aux résultats canadiens et ontariens.³⁵ Ces résultats sont présentés dans les Tableaux VIII, IX et X. Une comparaison statistique des coefficients a par ailleurs été effectuée afin de compléter l'analyse. Les coefficients estimés pour le Québec ont ainsi été comparés à ceux de l'Ontario et du Canada au moyen d'un test de comparaison de moyennes provenant de deux populations (les moyennes étant dans ce cas les coefficients estimés, et les écarts-types associés à ces moyennes étant les écarts-types estimés des coefficients).³⁶ Le détail de la méthodologie employée pour ce test est présenté en annexe. La forme fonctionnelle retenue est typique des écrits dans ce domaine soit linéaire-linéaire (avec l'exception du revenu au carré).

Pour chacune des 3 entités géographiques considérées, les coefficients issus de l'estimation des 2e et 3e spécifications du modèle sont presque identiques. Ces deux spécifications ne diffèrent en effet uniquement que par le fait que la 3e spécification inclut dans l'épargne les dépenses en assurances personnelles. Ainsi, il n'y a que le coefficient de la variable d'assurances personnelles ainsi que le R-carré de la régression qui distinguent les résultats de l'estimation de ces deux spécifications. Conséquemment, hormis lorsque l'impact de la variable d'assurance personnelle sera discuté, toutes les conclusions se rapportant aux résultats de l'estimation de la 2e spécification du modèle sont aussi valables pour ceux obtenus avec la 3e spécification.

³⁵ Des tests d'hétéroscédasticité ont été effectués et, ces derniers concluant à la présence d'hétéroscédasticité, des écarts-types robustes ont été utilisés pour toutes les régressions effectuées.

³⁶ Les résultats de ces tests statistiques de comparaison des coefficients sont disponibles sur demande.

Tableau VIII : Résultats de l'estimation du modèle pour le Québec en 2007

Variable dépendante : épargne								
	(i)		(ii)		(iii)		(iv)	
Observations : 1654	R-carré :	0,495	R-carré :	0,557	R-carré :	0,574	R-carré :	0,640
	Coefficient	Écart-type	Coefficient	Écart-type	Coefficient	Écart-type	Coefficient	Écart-type
revenu total après impôt	0,333***	0,069	0,409***	0,068	0,409***	0,068	0,438***	0,067
carré revenu total. ap. impôt	0,0000010**	0,0000004	0,0000008**	0,0000004	0,0000008**	0,0000004	0,0000008**	0,0000004
milieu rural	921,98	1077,57	1003,86	1095,05	1003,86	1095,05	364,72	1066,58
proprio. avec hypothèque	-2983,12**	1330,98	-2581,65**	1316,78	-2581,65**	1316,78	4816,58***	1307,11
proprio. sans hypothèque	2207,75*	1325,35	2254,94*	1312,80	2254,94*	1312,80	2145,61*	1304,08
mode d'habitation mixte	-7621,89*	4373,24	-6754,59	4310,64	-6754,59	4310,64	-1281,67	4335,82
achat d'une maison	-722,46	5497,69	-1600,70	5377,00	-1600,70	5377,00	-2442,50	5307,78
marié	-946,58	927,30	-1292,44	916,26	-1292,44	916,26	-1496,84*	902,47
divorcé/séparé/veuf	-308,34	864,43	-405,21	850,43	-405,21	850,43	-480,99	838,30
âge moyen ménage	-94,34	110,32	-44,71	109,89	-44,71	109,89	-60,37	108,63
carré âge moyen	0,80	1,00	0,11	1,00	0,11	1,00	0,24	0,99
sexe féminin (référence)	-331,73	679,25	-239,55	675,34	-239,55	675,34	-84,00	659,20
revenu unique	1571,57**	735,86	1323,17*	731,30	1323,17*	731,30	1135,48	726,02
1 temps partiel	-2004,67***	742,93	-2116,09***	739,14	-2116,09***	739,14	-2346,65***	726,42
cotis. asso. prof./synd.	-0,25	1,04	0,91	1,05	0,91	1,05	1,06	1,00
nb. enfants de 0-17 ans	-1957,90***	488,33	-2261,32***	487,92	-2261,32***	487,92	-1866,82***	480,01
scolarité moyenne ménage	-1280,76	1231,28	-1161,05	1202,37	-1161,05	1202,37	-1934,54*	1169,50
carré scolarité moyenne	29,68	48,32	25,42	47,20	25,42	47,20	59,32	45,85
possession d'une automobile	-527,05	703,99	-613,12	695,00	-613,12	695,00	-689,26	687,17
assurances personnelles	-2,12***	0,44	-1,76***	0,43	-0,76*	0,43	-0,91**	0,42
assurance automobile	-4,44***	0,84	-4,56***	0,84	-4,56***	0,84	-4,48***	0,84
assurance habitation	-4,18**	1,85	-4,42**	1,85	-4,42**	1,85	-4,22**	1,83
constante	7125,12	7872,80	4906,75	7687,60	4906,75	7687,60	8733,73	7441,69

Données : Enquête sur les dépenses des ménages 2007

***Significatif à 1 %

**Significatif à 5 %

*Significatif à

10 %

Tableau IX : Résultats de l'estimation du modèle pour le Canada en 2007

Variable dépendante : épargne		(i)		(ii)		(iii)		(iv)	
Observations : 13 861	R-carré :	0,572	R-carré :	0,596	R-carré :	0,601	R-carré :	0,647	
	Coefficient	Écart-type	Coefficient	Écart-type	Coefficient	Écart-type	Coefficient	Écart-type	
revenu total après impôt	0,457***	0,027	0,500***	0,027	0,500***	0,027	0,539**	0,027	
carré revenu total. ap. impôt	0,0000003***	0,0000001	0,0000003***	0,0000001	0,0000003***	0,0000001	0,0000002***	0,0000001	
Terre-Neuve/Labrador	2129,67***	699,17	2041,42***	699,78	2041,42***	699,78	637,30	687,82	
Île-du-Prince-Édouard	-36225,87	31606,80	-28802,91	31307,66	-28802,91	31307,66	-28837,90	29817,27	
Nouvelle-Écosse	-0,12	660,49	252,70	662,21	252,70	662,21	-1054,06	646,72	
Nouveau-Brunswick	1257,21*	704,66	1520,45**	697,53	1520,45**	697,53	-35,75	682,55	
Québec	1247,44**	602,16	1423,90**	599,91	1423,90**	599,91	-170,77	589,20	
Manitoba	-1102,26*	671,10	-568,34	667,86	-568,34	667,86	-2346,92***	659,03	
Saskatchewan	-5044,80***	871,19	-4565,50***	869,40	-4565,50***	869,40	-6084,12***	856,71	
Alberta	-2696,03***	850,66	-2746,45***	854,19	-2746,45***	854,19	-3532,11***	832,88	
Colombie-Britannique	-4939,22***	753,37	-5004,08***	751,40	-5004,08***	751,40	-4446,10***	727,77	
Yukon/Nunavut/Terr.NO	-5234,03***	1039,25	-4165,91***	1039,40	-4165,91***	1039,40	-4705,15***	1022,72	
province non identifiée	-26000,20***	5796,97	-27110,66***	5785,30	-27110,66***	5785,30	-29540,33***	5681,42	
milieu rural	1513,44**	700,57	1643,39**	697,58	1643,39**	697,58	858,34	674,53	
milieu non identifié	38286,58	31541,72	31211,99	31239,55	31211,99	31239,55	29288,98	29742,75	
proprio. avec hypothèque	-4576,68***	1107,81	-3933,34***	1125,90	-3933,34***	1125,90	6005,61***	1090,02	
proprio. sans hypothèque	3748,36***	1044,58	4075,08***	1064,12	4075,08***	1064,12	3584,44***	1026,01	
mode d'habitation mixte	2765,25	3313,21	3084,32	3312,72	3084,32	3312,72	7210,75**	3324,26	
achat d'une maison	-14825,44***	2907,55	-15110,94***	2918,84	-15110,94***	2918,84	-14049,21***	2980,46	
marié	-1608,52**	746,07	-1417,54*	742,31	-1417,54*	742,31	-1503,16**	731,73	
divorcé/séparé/veuf	-1504,35**	751,20	-1407,63*	747,64	-1407,63*	747,64	-1393,47*	759,65	
âge moyen ménage	-223,61***	86,11	-125,88	85,68	-125,88	85,68	-170,03**	84,42	
carré âge moyen	2,54***	0,77	1,31*	0,77	1,31*	0,77	1,58**	0,76	
sexe féminin (référence)	615,05	517,08	733,80	516,76	733,80	516,76	724,01	507,77	
revenu unique	1491,45***	559,52	1192,62**	556,80	1192,62**	556,80	799,71	557,64	
1 temps partiel	-2478,03***	525,48	-2700,81***	525,00	-2700,81***	525,00	-3145,50***	513,08	
cotis. asso. prof./synd.	-1,93***	0,53	-0,82	0,64	-0,82	0,64	-0,81	0,62	
nb. enfants de 0-17 ans	-1029,59***	356,45	-1240,21***	359,28	-1240,21***	359,28	-1022,98***	349,84	
scolarité moyenne ménage	-2155,17**	890,55	-2222,14**	884,49	-2222,14**	884,49	-3544,29***	864,51	
carré scolarité moyenne	59,09*	35,19	64,70*	34,91	64,70*	34,91	119,08***	34,08	
Possession d'une automobile	584,06	756,22	701,73	758,62	701,73	758,62	108,90	754,33	
assurances personnelles	-1,38***	0,15	-1,36***	0,15	-0,36**	0,15	-0,30**	0,14	
assurance automobile	-4,03***	0,41	-3,98***	0,41	-3,98***	0,41	-3,87***	0,39	
assurance habitation	-7,67***	1,56	-7,96***	1,61	-7,96***	1,61	-6,95***	1,51	
constante	10040,82*	5956,30	8245,84	5911,29	8245,84	5911,29	17228,13***	5803,91	

Données : Enquête sur les dépenses des ménages 2007

***Significatif à 1 % **Significatif à 5 % *Significatif à 10 %

Tableau X : Résultats de l'estimation du modèle pour l'Ontario en 2007

Variable dépendante : épargne	(i)		(ii)		(iii)		(iv)	
Observations : 1699	R-carré :	0,447	R-carré :	0,493	R-carré :	0,509	R-carré :	0,593
	Coefficient	Écart-type	Coefficient	Écart-type	Coefficient	Écart-type	Coefficient	Écart-type
revenu total après impôt	0,490***	0,044	0,548***	0,045	0,548***	0,045	0,542***	0,051
carré revenu total. ap. impôt	0,0000002	0,0000002	0,0000001	0,0000002	0,0000001	0,0000002	0,0000004	0,0000002
milieu rural	1705,14	1886,53	1915,59	1846,72	1915,59	1846,72	115,25	1787,68
proprio. avec hypothèque	-6271,09***	1756,50	-5956,01***	1751,89	-5956,01***	1751,89	5780,50***	1752,26
proprio. sans hypothèque	1690,71	1715,27	2001,50	1721,81	2001,50	1721,81	1969,26	1708,26
mode d'habitation mixte	510,31	6830,62	781,07	6826,91	781,07	6826,91	5507,63	6963,59
achat d'une maison	-15456,43***	5787,05	-15982,12***	5834,87	-15982,12***	5834,87	-15803,12***	6037,45
marié	-667,87	1464,00	-641,78	1457,80	-641,78	1457,80	-203,59	1460,98
divorcé/séparé/veuf	-1219,26	1629,86	-1208,28	1633,56	-1208,28	1633,56	-891,15	1685,42
âge moyen ménage	-461,13**	181,69	-356,14**	181,26	-356,14**	181,26	-422,40**	180,51
carré âge moyen	4,59***	1,58	3,31**	1,57	3,31**	1,57	3,60**	1,57
sexe féminin (référence)	1237,91	1059,81	1428,05	1059,79	1428,05	1059,79	1331,25	1050,97
revenu unique	-141,49	1211,57	-305,94	1207,99	-305,94	1207,99	-722,24	1221,73
1 temps partiel	-1759,16	1080,92	-2045,39*	1080,84	-2045,39*	1080,84	-2486,59**	1060,95
cotis. asso. prof./synd.	-3,35***	1,12	-1,72	1,09	-1,72	1,09	-1,75*	1,06
nb. enfants de 0-17 ans	-1319,71*	724,20	-1533,15**	731,80	-1533,15**	731,80	-1567,65**	715,02
scolarité moyenne ménage	-2724,59	1710,20	-3131,73*	1694,57	-3131,73*	1694,57	-4179,13**	1696,90
carré scolarité moyenne	67,11	66,61	84,71	65,87	84,71	65,87	131,99**	65,89
possession d'une automobile	4406,35***	1693,74	4542,50***	1706,05	4542,50***	1706,05	3575,48**	1716,15
assurances personnelles	-1,48***	0,35	-1,58***	0,35	-0,58*	0,35	-0,53	0,39
assurance automobile	-4,40***	0,73	-4,34***	0,72	-4,34***	0,72	-4,06***	0,69
assurance habitation	-6,60***	1,60	-6,90***	1,60	-6,90***	1,60	-5,50***	1,59
constante	19217,85	12301,76	19160,72	12202,73	19160,72	12202,73	27009,38**	12239,38

Données : Enquête sur les dépenses des ménages 2007

***Significatif à 1 %

**Significatif à 5 %

*Significatif à 10 %

Le revenu du ménage après impôts

Très significatif dans chacune des régressions, le revenu total après impôt a un effet positif non linéaire³⁷ considérable sur l'épargne des ménages québécois. Par exemple, pour un ménage ayant un revenu total après impôt de 48 000 \$ (ce qui est proche du revenu moyen des ménages québécois), une augmentation du revenu total après impôt de 1000 \$ entraînerait une augmentation de l'épargne se situant entre 429 \$³⁸ et 515 \$³⁹ dépendamment de la définition de l'épargne considérée. En contraste, pour un ménage ontarien disposant d'un revenu de 48 000 \$, une augmentation de revenu de 1000 \$ entraînerait une augmentation de l'épargne se situant entre 509 \$ et 580 \$, dépendamment de la définition de l'épargne considérée. Pour l'ensemble du Canada, la magnitude de cet effet se situe plutôt entre 486 \$ et 558 \$.⁴⁰

Plusieurs éléments sont à noter quant à l'impact du revenu du ménage après impôt sur l'épargne. D'abord, on constate que cet impact est moins important au Québec que dans le reste du Canada, et particulièrement en Ontario. C'est d'autant plus vrai si on conjugue le fait que le revenu après impôt a un effet positif non linéaire sur l'épargne et que le revenu moyen des ménages est plus élevé dans le reste du Canada qu'au Québec. Le revenu moyen de l'ensemble des ménages canadiens est d'environ 58 000 \$ alors que celui des ménages ontariens est d'environ 61 000 \$.

Par ailleurs, au Québec comme en Ontario et au Canada, tout en demeurant du même ordre de grandeur, l'impact du revenu du ménage sur l'épargne est plus important lorsque la mesure de l'épargne inclut les cotisations aux fonds de pension. Mis à part pour l'Ontario où l'effet est presque identique pour la 2e et la 4e définition de l'épargne, cet effet du revenu sur l'épargne devient aussi

³⁷ Pour l'Ontario, cependant, le terme quadratique du revenu après impôt n'est pas significatif, ce qui suggère que dans cette province, l'effet du revenu après impôt sur l'épargne demeure relativement constant à travers l'échelle de revenu.

³⁸ Cette valeur est pour la 1re définition de l'épargne. Le calcul est le suivant :

$$\frac{\partial \text{épargne_ménage}}{\partial \text{revenu_ménage}} \approx \Delta \text{revenu_ménage} (\beta_1 + 2\beta_2 \text{revenu_ménage}_{\text{moyen}}) = 1000 \$ \times (0,333 + 2 \times 10 \times 10^{-7} \times 48\,000) \approx 429 \$.$$

³⁹ Cette valeur est pour la première 4e de l'épargne. Le calcul est le suivant :

$$\frac{\partial \text{épargne_ménage}}{\partial \text{revenu_ménage}} \approx \Delta \text{revenu_ménage} (\beta_1 + 2\beta_2 \text{revenu_ménage}_{\text{moyen}}) = 1000 \$ \times (0,438 + 2 \times 8 \times 10^{-7} \times 48\,000) \approx 515 \$.$$

⁴⁰ Les tests statistiques de comparaison des coefficients indiquent par ailleurs que la différence dans l'effet de cette variable pour le Québec et pour l'Ontario ou le reste du Canada est significative à un niveau de 5 %.

plus important lorsque les paiements hypothécaires sont comptabilisés comme de l'épargne. On peut néanmoins conclure que le résultat obtenu quant à l'effet du revenu du ménage sur son épargne est assez robuste au choix de la définition de l'épargne.

Jusqu'à présent, l'impact du revenu du ménage sur son taux d'épargne qui était discuté était celui obtenu en gardant constants tous les autres facteurs pouvant avoir une incidence sur l'épargne. On peut cependant aussi s'intéresser à la variation du niveau d'épargne des individus en fonction de leur revenu sans chercher à isoler l'impact du revenu sur l'épargne, c'est-à-dire en admettant que certains facteurs associés au revenu du ménage pourront alors aussi affecter le niveau d'épargne sans qu'on puisse identifier ces facteurs spécifiquement. C'est cet effet « global » du revenu sur l'épargne qui est capturé par les régressions des Tableaux XI, XII et XIII, où les seules variables explicatives incluses dans les régressions sont le revenu du ménage après impôt, avec ou sans le terme quadratique de cette variable.

Ainsi, au Québec, lorsque la seule variable explicative incluse dans le modèle est le revenu total du ménage après impôt (Tableau XI) on obtient qu'une augmentation de revenu de 1000 \$ entraîne une augmentation de l'épargne se situant entre 300 \$ et 460 \$, dépendamment de la définition de l'épargne considérée. La variation « globale » de l'épargne des ménages en fonction de leur revenu est donc moins importante que la variation de l'épargne en fonction du revenu lorsqu'on garde constants les autres facteurs pouvant affecter l'épargne. Lorsqu'on ajoute un terme quadratique du revenu du ménage après impôt dans le modèle (Tableau XII), on obtient à nouveau un impact positif non linéaire; pour un ménage dont le revenu après impôt est de 48 000 \$, l'épargne augmente de 190 \$, 270 \$, 300 \$ ou 396 \$ lorsque le revenu augmente de 1000 \$, pour les première, deuxième, troisième ou quatrième définitions de l'épargne, respectivement. Cet effet « global » du revenu après impôt sur l'épargne demeure inférieur à celui obtenu lorsqu'on examine l'effet du revenu sur l'épargne en contrôlant pour les autres facteurs.

Tableau XI : Résultats de l'estimation du modèle pour le Québec en 2007

Variable dépendante : épargne	(i)		(ii)		(iii)		(iv)	
	R-carré :	0,314	R-carré :	0,414	R-carré :	0,453	R-carré :	0,560
	Observations :	1661						
	Coefficient	Écart-type	Coefficient	Écart-type	Coefficient	Écart-type	Coefficient	Écart-type
revenu total après impôt	0,300***	0,028	0,365***	0,026	0,389***	0,025	0,461***	0,023
constante	-11562,040***	1178,424	-12270,600***	1112,107	-12232,640***	1075,504	-12825,550***	1000,729

Données : Enquête sur les dépenses des ménages 2007

***Significatif à 1 %

**Significatif à 5 %

*Significatif à 10 %

10 %

Tableau XII : Résultats de l'estimation du modèle pour le Québec en 2007

Variable dépendante : épargne	(i)		(ii)		(iii)		(iv)	
	R-carré :	0,379	R-carré :	0,459	R-carré :	0,492	R-carré :	0,581
	Observations :	1661						
	Coefficient	Écart-type	Coefficient	Écart-type	Coefficient	Écart-type	Coefficient	Écart-type
revenu total après impôt	0,008	0,055	0,109**	0,054	0,146***	0,053	0,271***	0,054
revenu total après impôt au carré	0,0000019***	0,0000004	0,0000017***	0,0000004	0,0000016***	0,0000004	0,0000013***	0,0000004
constante	-4003,869***	1368,267	-5647,693***	1341,139	-5934,753***	1291,693	-7903,274***	1317,343

Données : Enquête sur les dépenses des ménages 2007

***Significatif à 1 %

**Significatif à 5 %

*Significatif à 10 %

10 %

Tableau XIII : Résultats de l'estimation du modèle pour le Québec en 2007

Variable dépendante : logarithme de l'épargne	(i)		(ii)		(iii)		(iv)	
	R-carré :	0,498	R-carré :	0,532	R-carré :	0,511	R-carré :	0,555
	Observations :	903	Observations :	995	Observations :	1036	Observations :	1124
	Coefficient	Écart-type	Coefficient	Écart-type	Coefficient	Écart-type	Coefficient	Écart-type
log du revenu total après impôt	1,392***	0,047	1,506***	0,052	1,507***	0,052	1,610***	0,049
constante	-6,176***	0,508	-7,293***	0,573	-7,231***	0,573	-8,196***	0,541

Données : Enquête sur les dépenses des ménages 2007

***Significatif à 1 %

**Significatif à 5 %

*Significatif à 10 %

10 %

La variation positive du nombre d'observations s'explique par le fait qu'une définition plus large de l'épargne fait que moins de ménage a une épargne négative.

Les résultats des tableaux XI et XII indiquent que le revenu du ménage après impôt est un déterminant important du niveau d'épargne des ménages. En effet, bien que le pouvoir explicatif du modèle (donné par le R-carré) soit inférieur à celui du modèle comprenant plusieurs variables, il demeure assez impressionnant étant donné qu'une seule variable est incluse. Ceci est particulièrement vrai pour les deuxième, troisième et quatrième définitions de l'épargne. Notre modèle est d'autant plus performant que notre définition de l'épargne est large.

La variation du niveau d'épargne des ménages en fonction de leur revenu peut aussi être exprimée en termes d'élasticités. Le calcul de ces élasticités a d'abord été fait en estimant un modèle où la variable dépendante est le logarithme de l'épargne, et la variable explicative, le logarithme du revenu du ménage après impôt. Avec cette première méthode, les élasticités peuvent être obtenues uniquement pour une portion restreinte de l'échantillon, soit les ménages disposant d'une épargne et d'un revenu positif⁴¹. Or, comme illustrée dans une section antérieure, une part significative des ménages n'épargne pas, ou a une épargne négative. De plus, la distribution des ménages ayant une épargne négative est loin d'être uniforme, l'épargne négative se concentrant principalement chez les ménages du 1^{er} quintile de revenu, ainsi que chez les ménages les plus jeunes (se référer aux Tableaux III et VI). Les élasticités calculées doivent donc être interprétées en gardant en tête qu'elles s'appliquent à un sous-groupe de la population seulement. Les résultats ayant permis de calculer ces élasticités sont présentés au Tableau XIII. Ils indiquent qu'au Québec, pour les ménages ayant une épargne positive, une augmentation du revenu après impôt de 1 % augmente l'épargne de 1,39 % lorsque la première définition de l'épargne est considérée. Pour la seconde définition et la troisième définition de l'épargne, cette augmentation est de 1,51 %. Enfin,

⁴¹ Bien que peu de ménages dans l'échantillon disposent d'un revenu nul ou négatif, c'est le cas de certains. Cela s'explique par le fait que la mesure du revenu inclut le revenu du travail autonome, qui peut être nul ou négatif pour certains individus certaines années. Pour l'ensemble du Canada, il y a dans l'échantillon 27 ménages pour lesquelles le revenu total du ménage est nul. (Ceci correspond à environ 28 000 ménages dans la population canadienne.) La variable d'intérêt est cependant le revenu total du ménage *après impôt*. Il y a 7 observations pour lesquelles le revenu total du ménage après impôt est négatif (ce qui correspond environ à 9587 ménages dans la population) et 21 observations pour lesquelles le revenu total du ménage après impôt est nul (ce qui correspond à environ à 23 024 ménages dans la population canadienne). Le nombre de ménages disposant d'une épargne négative est quant à lui beaucoup plus important que le nombre de ménages disposant d'un revenu nul ou négatif. Le nombre d'observations pour lesquelles une épargne négative est enregistrée se situe entre 4410 observations et 6318 observations. Cela totalise donc entre 4 036 010 et 5 988 734 ménages au Canada, soit entre 31% et 46% des ménages canadiens, qui étaient au nombre de 12 985 070 en 2007.

lorsque les paiements hypothécaires sont comptabilisés comme de l'épargne, les résultats suggèrent qu'une augmentation du revenu après impôt de 1 % entraîne une augmentation de l'épargne du ménage de 1,61 %.

Comme les ménages disposant d'une épargne ou d'un revenu nul ou négatif ne sont pas distribués uniformément dans la population, il s'avère pertinent de considérer aussi les élasticités prévalant pour l'ensemble des ménages québécois (c'est-à-dire quel que soit leur niveau d'épargne et de revenu). Ces élasticités (ϵ) sont calculées à partir de la formule suivante, où le terme « revenu » désigne le revenu total du ménage après impôt :

$$\epsilon = \frac{\frac{d(\text{épargne})}{d(\text{revenu})}}{\frac{\text{épargne}}{\text{revenu}}} = \frac{d(\text{épargne})}{d(\text{revenu})} \times \frac{\text{revenu}}{\text{épargne}}$$

Les dérivées de l'épargne par rapport au revenu sont données par les coefficients estimés associés à la variable du revenu lorsque la régression linéaire de l'épargne sur le revenu est estimée. Ces coefficients se retrouvent dans le Tableau XI. Les valeurs d'épargne et de revenu utilisées sont les valeurs moyennes pour le Québec. On obtient alors que pour la première définition de l'épargne, au Québec, l'élasticité de l'épargne du ménage par rapport à son revenu est de 5,25. Cela signifie qu'une augmentation du revenu après impôt d'un ménage de 1 % entraîne une augmentation de son épargne de 5,25 %. Lorsque les deuxième, troisième et quatrième définitions de l'épargne sont considérées, ces augmentations sont respectivement de 3,41 %, de 2,95 % et de 2,40 %. Ces effets, obtenus pour l'ensemble de la population québécoise, sont nettement plus importants avec ceux obtenus en ne considérant que les ménages avec une épargne et un revenu positifs.

➤ *La province*

Les statistiques descriptives présentant les taux d'épargne dans les différentes provinces et rapportées dans une section précédente permettent de dresser un portrait général de la situation de l'épargne au Canada, et de mieux situer le Québec dans cet ensemble. Ces statistiques ne permettent cependant pas d'expliquer les raisons de ces différences régionales dans les taux d'épargne des ménages. En complément à ces informations, des variables indiquant la province d'appartenance du ménage ont donc été incluses dans le modèle estimé pour l'ensemble du Canada. Ceci permet d'estimer la part de la variation interprovinciale du taux d'épargne qui n'est

pas attribuable aux caractéristiques démographiques et économiques des ménages de chaque province que le modèle contrôle (niveau de revenu, âge, niveau d'éducation, etc.). Les variables de province incluses dans le modèle devraient refléter des différences interprovinciales pour certains éléments qui n'ont pu être inclus dans le modèle, notamment la fourniture de certains services par le gouvernement (par exemple, la générosité de l'assurance-emploi, l'assurance parentale, etc.), ainsi que les attitudes face à l'épargne, ces dernières pouvant possiblement présenter une dimension régionale. Il est donc normal que les coefficients estimés n'aillent pas nécessairement dans le sens suggéré par les taux d'épargne provinciaux.

Les résultats suggèrent que, toutes choses étant égales par ailleurs, la province dans laquelle réside un ménage est un facteur très significatif dans la détermination de son niveau d'épargne. Pour chacune des régressions, les variables pour les provinces sont en effet conjointement significatives et, pour la majorité d'entre elles, sont également individuellement significatives à un niveau de 5 %. La province omise des régressions est l'Ontario, c'est donc en référence à cette dernière qu'il faut interpréter les coefficients.

On constate un phénomène intéressant : l'épargne des ménages a une dimension régionale non négligeable. En effet, toutes choses étant égales par ailleurs, les ménages des provinces de l'Ouest (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan) épargnent significativement moins que les ménages ontariens. Le même phénomène s'observe pour les ménages des territoires (Nunavut, Yukon et Territoires du Nord-Ouest) lorsque ces derniers sont considérés comme un ensemble. En contrepartie, l'inverse est vrai pour les ménages du Québec, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve/Labrador qui, toutes choses étant égales par ailleurs, épargnent significativement plus que les ménages de l'Ontario.

Seules les variables de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Manitoba ne sont presque jamais significatives dans les régressions effectuées. Cela implique que, toutes choses étant égales par ailleurs, le fait qu'un ménage soit d'une de ces trois provinces n'entraîne pas une différence significative par rapport au niveau d'épargne d'un ménage ontarien.

Les résultats obtenus pour la régression où les paiements d'hypothèque sont inclus dans la mesure de l'épargne diffèrent quelque peu de ceux des autres estimations. En effet, les variables du Nouveau-Brunswick, du Québec, et de Terre-Neuve/Labrador ne sont plus significatives, les coefficients ayant considérablement baissé par rapport à ceux obtenus lorsque les autres définitions de l'épargne sont considérées. Si l'on compare avec la régression (iii), comme, hormis les paiements hypothécaires, les composantes de l'épargne sont les mêmes et que le coefficient a diminué cela pourrait suggérer que, toutes choses étant égales par ailleurs, les ménages du Nouveau-Brunswick, du Québec et de Terre-Neuve/Labrador ont en moyenne des paiements hypothécaires moins importants que les ménages ontariens. Ceci est en accord par les résultats présentés dans le Tableau II. Le paiement hypothécaire annuel moyen d'un ménage ontarien est en effet plus élevé que celui de toute autre province, et particulièrement élevé en comparaison à Terre-Neuve/Labrador, à l'île du Prince-Édouard, au Québec, à la Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick, qui ont les paiements hypothécaires moyens les plus faibles.

De plus, alors que pour les trois premières définitions de l'épargne, la variable pour le Manitoba n'est significative que pour la première définition de l'épargne (et seulement à 10 %, de surcroît), l'effet négatif sur l'épargne de résider au Manitoba s'accroît lorsque les paiements hypothécaires sont comptabilisés comme de l'épargne. Alors significatif à un niveau de 1 %, le coefficient de la variable pour le Manitoba indique alors que, pour deux ménages présentant des caractéristiques similaires, celui résidant au Manitoba épargnera significativement moins que le ménage ontarien. Ceci ne semble pas pouvoir s'expliquer par la différence dans le montant moyen des paiements hypothécaires. En effet, le paiement hypothécaire moyen est nettement plus élevé en Ontario qu'au Manitoba, comme le suggère le Tableau II.

➤ *Le milieu rural ou urbain*

Au Québec, toutes choses étant égales par ailleurs, les résultats indiquent que les ménages des milieux ruraux n'épargnent pas un montant significativement différent de celui des ménages des milieux urbains, le coefficient n'étant significatif à 10 % pour aucune des définitions de l'épargne considérées. La situation est similaire en Ontario. Pour l'ensemble du Canada, néanmoins, les résultats suggèrent que, toutes choses étant égales par ailleurs, les ménages des milieux ruraux épargnent significativement plus (environ 1640 \$) que ceux des milieux urbains. Ce résultat est

obtenu lorsque l'épargne inclut les contributions à un régime de retraite, avec ou sans les dépenses en assurances personnelles. Lorsque les cotisations aux régimes de retraite ainsi que les assurances sous toutes leurs formes ne sont pas incluses dans la définition de l'épargne (1re définition de l'épargne), le coefficient se situe plutôt autour de 1510 \$. Le milieu de résidence du ménage n'a cependant pas d'effet sur l'épargne lorsque les paiements hypothécaires sont comptabilisés dans cette dernière, sans doute à cause du différentiel de prix entre des maisons situées en milieu rural ou urbain.

➤ *La distinction entre les propriétaires et les locataires d'un logement (et le fait de payer ou non une hypothèque)*

Les résultats indiquent qu'il est important de différencier entre les propriétaires payant une hypothèque et les propriétaires ne payant pas d'hypothèque durant l'année de l'enquête. De plus, comme on pourrait s'y attendre, le portrait est très différent lorsqu'on considère les paiements hypothécaires comme de l'épargne. Les résultats obtenus en utilisant cette dernière définition de l'épargne seront donc discutés dans un second temps. Par ailleurs, il existe des divergences importantes dans l'importance des coefficients entre le Québec, l'Ontario, et l'ensemble du Canada : ces variables ont un effet beaucoup plus important sur l'épargne en Ontario et pour l'ensemble du Canada qu'au Québec.

Ainsi, pour le Québec, lorsque les paiements hypothécaires de l'année courante ne sont pas comptabilisés comme de l'épargne, toutes choses étant égales par ailleurs, le fait d'être propriétaire d'un logement sans payer d'hypothèque pour ce dernier au cours de l'année de l'enquête augmente l'épargne d'environ 2010-2050\$ par rapport à celle d'un ménage locataire d'un logement. En contrepartie, le fait d'être propriétaire d'un logement mais de payer l'hypothèque diminue l'épargne d'environ 2580 \$ par rapport à celle d'un ménage locataire d'un logement (pour la 2e définition de l'épargne). Lorsque la définition la plus simple de l'épargne est considérée, le fait d'être propriétaire d'un logement et de payer une hypothèque durant l'année de l'enquête diminue l'épargne d'environ 2980 \$. De manière générale, pour l'ensemble du Canada et pour l'Ontario, ces effets vont dans le même sens, mais sont plus prononcés⁴² (mis à part pour l'effet d'être

⁴² La comparaison statistique des coefficients du Québec avec ceux de l'Ontario et de l'ensemble du Canada atteste d'ailleurs de cette différence significative.

propriétaire d'un logement sans hypothèque, en Ontario, où le coefficient pour cette variable ne diffère pas significativement de celui obtenu pour le Québec). Ainsi, pour l'ensemble du Canada, les propriétaires de logement qui ne paient pas d'hypothèque durant l'année de l'enquête épargnent, toutes choses étant égales par ailleurs, entre 3750 \$ et 4080 \$ de moins que les locataires d'un logement. De surcroît, pour l'ensemble du Canada, le fait d'être propriétaire d'un logement mais de ne pas payer d'hypothèque a pour effet de diminuer l'épargne par un montant se situant entre 3930 \$ (pour la définition de l'épargne incluant les cotisations à des régimes de pension) et 4580 \$ (pour la définition la plus simpliste de l'épargne.) En Ontario, pour les propriétaires payant une hypothèque, l'effet est encore plus flagrant, se soldant par une diminution de l'épargne se situant entre 5960\$ (pour la définition de l'épargne incluant les contributions à des régimes de pension) et 6270\$ (pour la 1^{re} définition de l'épargne) par rapport à l'épargne des locataires d'un logement. En contrepartie, comme mentionné brièvement précédemment, l'effet d'être propriétaire d'un logement mais de ne pas payer d'hypothèque ne diffère pas significativement, du Québec à l'Ontario.

On peut ensuite considérer l'impact de l'achat d'une maison sur l'épargne. On s'attendrait à ce que cette variable ait un effet négatif important sur l'épargne du ménage, en raison du versement initial qui peut être assez substantiel. Cette hypothèse est supportée par les résultats pour l'ensemble du Canada et pour l'Ontario. En effet, toutes choses étant égales par ailleurs, l'achat durant l'année de l'enquête d'une maison par le ménage diminue l'épargne par rapport aux locataires d'un logement par un montant se situant entre 14 050 \$ et 15 110 \$ pour l'ensemble du Canada, et entre 15 460 \$ et 15 980 \$ pour l'Ontario, dépendamment de la définition de l'épargne considérée. En contrepartie, au Québec, le coefficient indiquant l'achat d'une maison par le ménage au courant de l'année de l'enquête n'est significatif dans aucune des régressions effectuées. Néanmoins, bien que la magnitude du coefficient de cette variable au Québec diffère substantiellement des coefficients de cette variable estimés pour l'ensemble du Canada et pour l'Ontario, en raison de la grande variance associée au coefficient estimé, les tests de comparaison statistique ne permettent pas d'affirmer que ces coefficients diffèrent significativement.

Comme mentionné précédemment, lorsque les paiements hypothécaires de l'année courante sont comptabilisés comme de l'épargne, le portrait est assez différent. En effet, comme on pourrait s'y

attendre, le fait d'être un ménage propriétaire payant une hypothèque durant l'année de l'enquête contribue alors à augmenter l'épargne significativement par rapport à celle des locataires. Ceci est observable dans les résultats du Québec, de l'Ontario, et de l'ensemble du Canada. Par ailleurs, cet effet est significativement plus grand pour l'ensemble du Canada que pour le Québec.

➤ *Le statut marital*

Au Québec comme en Ontario, le statut marital ne semble pas avoir d'impact sur l'épargne, les variables décrivant ce dernier n'étant significatives pour aucune des définitions de l'épargne considérées. (La seule exception à cette généralité se produit pour le Québec, lorsqu'on considère la définition de l'épargne incluant les paiements hypothécaires. Alors, les résultats indiquent qu'un ménage où la personne de référence est mariée épargnera environ 1500 \$ de moins qu'un ménage où la personne de référence n'a jamais été mariée, mais ce coefficient n'est significatif qu'à un niveau de 10 %).

Pour l'ensemble du Canada, ces variables de statut marital sont cependant significatives.⁴³ Ainsi, pour l'ensemble du Canada, toutes choses étant égales par ailleurs (c'est-à-dire même lorsque l'on contrôle pour le nombre d'enfants, le revenu total du ménage et le fait de n'avoir qu'un seul travailleur dans le ménage, notamment) les ménages où les individus sont mariés, ainsi que les ménages où les individus sont séparés, divorcés ou veufs épargnent significativement moins que les ménages où les individus n'ont jamais été mariés.

➤ *L'âge*

Au Québec, contrairement à ce qu'avance la théorie du cycle de vie, les résultats suggèrent que, toutes choses étant égales par ailleurs, l'âge moyen de la personne de référence et de son conjoint (ou uniquement de la personne de référence lorsqu'il n'y a pas de conjoint) n'est pas un facteur significatif dans la détermination du niveau d'épargne et ce, pour toutes les définitions de l'épargne qui sont considérées. Ceci n'implique pas qu'il n'existe pas de variation dans les taux d'épargne des

⁴³ La comparaison statistique des coefficients entre le Québec et l'ensemble du Canada indique cependant qu'à l'exception des résultats obtenus pour la première définition de l'épargne, l'effet de la variable indiquant que l'individu est marié n'est pas significativement différent au Québec par rapport à l'ensemble du Canada. Le coefficient de la variable indiquant que la personne de référence du ménage est divorcée, séparée ou veuve est, en contraste, significativement différent au Québec par rapport à l'ensemble du Canada et ce, quelle que soit la définition de l'épargne considérée.

ménages de différents groupes d'âge. Le Tableau VI en témoigne d'ailleurs. Il faut donc interpréter ce résultat comme signifiant que les différences de taux d'épargne observées à travers les différents groupes d'âge sont liés à d'autres facteurs qui peuvent varier avec l'âge, tels le niveau de revenu, le nombre d'enfants entre 0 et 17 ans, etc.

Le portrait est différent pour l'ensemble du Canada, et particulièrement pour l'Ontario. En effet, bien que pour l'ensemble du Canada, la variable d'âge moyen du ménage ne soit pas significative lorsque c'est la 2e définition de l'épargne qui est considérée, pour les 1re et 4e définitions de l'épargne, la situation est tout autre.

Par ailleurs, en Ontario comme pour l'ensemble du Canada, toutes choses étant égales par ailleurs, l'épargne du ménage diminue à un rythme décroissant à mesure que l'âge moyen du ménage augmente puis, passé un certain âge, l'épargne commence à augmenter à un rythme croissant. Ainsi, pour la définition la plus simpliste de l'épargne, pour l'ensemble du Canada, l'épargne du ménage diminue jusqu'à ce que l'âge moyen du ménage atteigne environ 44 ans,⁴⁴ puis commence à augmenter à un rythme croissant à mesure que l'âge moyen du ménage s'élève. En Ontario, ce point tournant se situe plutôt autour de 50 ans. Lorsque la seconde définition de l'épargne est considérée, ces valeurs sont de 48 ans pour le Canada et de 54 ans pour l'Ontario. Enfin, lorsque les paiements hypothécaires sont comptabilisés comme de l'épargne, les points tournants sont pour l'ensemble du Canada et pour l'Ontario, respectivement de 54 ans et de 59 ans. Ceci rejoint certaines des prédictions de la théorie du cycle de vie, mais semble en contradiction avec d'autres. Ceci est cependant normal du fait que la théorie du cycle de vie ne suppose pas une évolution de l'épargne en fonction de l'âge des individus qui serait indépendante de l'évolution d'autres caractéristiques comme le revenu du ménage. En effet, la théorie du cycle de vie prévoit une évolution du niveau d'épargne de l'individu au courant de sa vie en fonction du stade de vie auquel il est rendu (ce dernier étant associé à certaines dépenses) mais aussi en fonction du revenu qui correspond au stade de vie auquel il est rendu (ce dernier influençant sa capacité à rencontrer ses obligations et à épargner pour l'avenir). En contrepartie, l'estimation des coefficients d'une

⁴⁴ Cette valeur a été obtenue de la manière suivante :

$$\frac{\partial \text{épargne_ménage}}{\partial \text{âge moyen_ménage}} = \beta_1 + 2\beta_2 \text{âge moyen_ménage} = 0 \iff 224 + 2 \times 2,54 \times (\text{âge moyen_ménage}) = 0$$

régression linéaire permet d'identifier l'effet de l'âge sur l'épargne, en contrôlant pour les autres déterminants, y compris le revenu du ménage.

➤ *Le sexe*

Le sexe de la personne de référence du ménage (c'est-à-dire la personne principalement responsable de la gestion des finances du ménage comme le paiement du loyer, de l'hypothèque, de la facture d'électricité, des impôts sur la propriété, etc.) n'a pas un impact significatif sur le niveau d'épargne du ménage. En effet, le coefficient de cette variable n'est jamais significatif, aussi bien pour le Québec que pour l'ensemble du Canada et l'Ontario.

➤ *Les facteurs pouvant influencer la précarité du revenu du ménage*

Plusieurs variables ont été incluses dans l'équation afin de tenter de représenter la précarité du revenu du ménage. Comme cela a été mentionné dans une section précédente, ces variables sont : une variable binaire indiquant si le revenu du ménage ne provient que d'un seul individu, une variable binaire indiquant si le ménage compte au moins 1 travailleur à temps partiel, et le montant de cotisations payées à une association professionnelle ou à un syndicat. L'idée générale est que si un ménage est exposé à une plus grande précarité de revenu, il serait concevable qu'il cherche, selon ses capacités, à épargner davantage pour se donner une certaine assurance en cas d'interruption du revenu (pour cause de perte d'emploi, par exemple).

➤ *Le ménage ne compte qu'un seul travailleur*

Pour cette variable, l'hypothèse est qu'un ménage dont le revenu de travail est concentré sur un seul individu a un risque moins diversifié (ce qui est considéré ici comme plus de précarité). En réaction, *si cela lui est possible*, un ménage pourrait chercher à se prémunir contre ce plus grand risque en épargnant davantage. Si les résultats semblent supporter cette hypothèse pour le Québec et l'ensemble du Canada, ça n'est pas le cas en Ontario. En effet, au Québec, hormis pour la définition de l'épargne incluant les paiements d'hypothèque, le coefficient de la variable de « revenu unique » est positif et significatif (bien que seulement à un niveau de 10 % pour les 2e et 3e définitions de l'épargne). Ainsi, selon la définition de l'épargne considérée, toutes choses étant égales par ailleurs, un ménage québécois dont le revenu ne provient que d'un seul individu épargne en moyenne entre 1320 \$ et 1570 \$ de plus qu'un autre ménage. Les tests de comparaison

statistiques indiquent que cet effet n'est pas significativement différent pour l'ensemble du Canada, le coefficient de cette variable se situant alors entre 1190 et 1490. En contrepartie, en Ontario, cette variable ne semble pas avoir d'effet significatif sur l'épargne, la magnitude du coefficient de cette variable étant beaucoup plus faible.

➤ *Le ménage compte au moins un individu travaillant à temps partiel*

Pour la variable binaire indiquant si le ménage compte au moins un travailleur à temps partiel, les effets anticipés sur l'épargne allaient dans des sens opposés. D'un côté, un emploi à temps partiel peut être perçu comme plus précaire qu'un emploi à temps plein. D'un autre côté, lorsque le ménage compte déjà un travailleur à temps plein, le travail à temps partiel d'un autre membre du ménage peut constituer une source additionnelle de revenu et ainsi assurer plus de stabilité dans le revenu du ménage. Ainsi, on pourrait penser que c'est surtout pour les ménages chez lesquels personne ne travaille à temps plein que le travail à temps partiel pourrait contribuer à augmenter l'instabilité économique. Par ailleurs, le travail à temps partiel pourrait aussi être un indicateur d'un niveau élevé de richesse d'un ménage. En effet, si les individus d'un ménage disposent d'une richesse qu'ils jugent satisfaisante en regard au niveau de vie souhaité, ces derniers peuvent choisir librement de travailler à temps partiel pour différentes raisons (plus de temps avec les enfants, projets personnels, volonté de s'impliquer davantage dans des organisations à l'extérieur du travail, etc.).

Dans chacune des équations estimées, et que ce soit pour l'ensemble du Canada comme pour le Québec et l'Ontario, toutes choses étant égales par ailleurs les ménages comptant au moins un travailleur à temps partiel épargnent significativement moins que les autres. Au Québec, cela correspondrait à une diminution de l'épargne se situant entre 2000 \$ et 2350 \$, dépendamment de la définition de l'épargne utilisée. Bien que moins significative qu'au Québec, la diminution de l'épargne entraînée par le travail à temps partiel chez les ménages ontariens a un effet comparable. Bien qu'allant toujours dans le même sens, l'effet du travail à temps partiel sur l'épargne est significativement plus élevé à l'échelle de l'ensemble du Canada, cet effet se situant alors entre 2480 \$ et 3150 \$.

Afin de départager les deux effets potentiels opposés du travail à temps partiel, deux équations non présentées ici ont été estimées.⁴⁵ Les variables suivantes ont été respectivement incluses dans deux équations : une variable binaire indiquant si le ménage compte au moins un travailleur à temps partiel tout en n'ayant aucun revenu à temps plein, ainsi qu'une variable binaire indiquant si le revenu du ménage ne provient que d'une seule personne, et que cette personne travaille à temps partiel. Ces variables avaient pour but de représenter la composante de précarité qui peut être associée au travail à temps partiel (qui pourrait faire augmenter l'épargne). De manière résiduelle, la variable indiquant si le ménage compte au moins un travailleur à temps partiel capturerait alors principalement la diminution de la précarité associée à une source de revenu additionnelle. L'estimation de ces équations donne des résultats similaires à ceux obtenus précédemment. De surcroît, en Ontario comme pour l'ensemble du Canada, le coefficient de la variable indiquant si le ménage compte au moins 1 travailleur à temps partiel augmente (en valeur absolue) à l'ajout de la variable indiquant que le ménage ne compte qu'un seul travailleur et que ce travail est à temps partiel, ou de la variable indiquant que le travail ne compte aucun travailleur à temps plein mais qu'il compte au moins un travailleur à temps partiel. Ceci est cohérent avec l'hypothèse des deux effets du travail à temps partiel décrits précédemment. Les variables supposées refléter les conditions dans lesquelles le travail à temps partiel peut augmenter la précarité financière du ménage (les deux variables croisées mentionnées précédemment) se sont néanmoins avérées être non significative pour toutes les définitions de l'épargne considérées. Ces deux variables ont donc été exclues des régressions.

Revenant aux hypothèses formulées quant à l'impact du travail à temps partiel sur l'épargne, ces résultats suggèrent que l'effet dominant du travail à temps partiel serait de diminuer la précarité financière du ménage, ce qui entraînerait une diminution de la part de l'épargne dont la fonction est de s'assurer contre les mauvais jours. Cette diminution de la précarité financière du ménage pourrait être liée à l'ajout d'une source de revenu complémentaire à un salaire à temps plein d'un autre membre du ménage, ou être associée au fait que le travail à temps partiel, lorsque perçu comme un choix des individus, peut être un indicateur de richesse du ménage (et donc de sa stabilité économique).

⁴⁵ Les résultats de l'estimation de ces deux modèles sont disponibles sur demande.

➤ *Les cotisations à un syndicat ou à une association professionnelle*

Cette variable est incluse dans l'équation comme indicateur du type d'emploi occupé par les individus du ménage. En effet, certaines professions peuvent offrir une plus grande stabilité et donc, toutes choses étant égales par ailleurs, diminuer le besoin pour de l'épargne dont la fonction est de s'assurer contre les mauvais jours.

La variable est donc le montant des cotisations payées à une association professionnelle ou à un syndicat. L'idée sous-jacente est que les membres de syndicats ou d'associations professionnelles pourraient jouir d'une plus grande stabilité d'emploi et aussi de plus d'avantages sociaux tels un régime de retraite financé par l'employeur ou une assurance invalidité qui réduisent le besoin d'épargne du ménage.

Au Québec, cette variable n'est jamais significative. En Ontario et dans l'ensemble du Canada, cette variable est hautement significative lorsque la première définition de l'épargne est considérée et, en Ontario, significative à un niveau de 10 % lorsque les paiements hypothécaires sont inclus dans la définition de l'épargne. Pour l'ensemble du Canada comme pour l'Ontario, l'effet sur l'épargne va toujours dans le sens attendu. C'est-à-dire que pour l'Ontario et l'ensemble du Canada, les résultats suggèrent que l'épargne diminue lorsque le montant payé en cotisations à un syndicat ou à une association professionnelle augmente.

Peut-être que la présence de mécanisme d'épargne au Québec liés au syndicat (Fonds de solidarité) et qui sont distribués en partie par eux réduit l'effet négatif de la syndicalisation, expliquant le coefficient non significatif. Néanmoins, il faut être prudent avant d'attribuer à une diminution de la précarité d'emploi cette diminution de l'épargne liée à une augmentation des cotisations. En effet, ceci pourrait simplement refléter le fait que les cotisations à une association professionnelle augmentant les dépenses⁴⁶ par rapport au revenu, sans que les décisions d'épargne des ménages en soient modifiées. L'épargne ne serait alors affectée que de manière résiduelle. Toutefois, lorsqu'on examine l'équation utilisant la première définition de l'épargne, et où la

⁴⁶ Au Canada, pour les ménages chez qui les cotisations payées à une association professionnelle ou à un syndicat sont non nulles, la cotisation moyenne est de 741\$ par ménage. Compte tenu que le pourcentage des ménages canadiens contribuant à une association professionnelle ou à un syndicat est de 30,6%, la contribution canadienne moyenne est de 227\$.

variable des cotisations à une association professionnelle ou à un syndicat est significative, on constate que le coefficient négatif est supérieur (en valeur absolue) à un (et en Ontario, ceci est vrai quelle que soit la définition de l'épargne considérée). Cela suggère que ces cotisations ne font pas diminuer l'épargne uniquement en augmentant les dépenses par rapport au revenu. Potentiellement, elles reflètent aussi le fait que le ménage est, en raison de sa profession et de son statut d'emploi, dans une situation moins précaire et donc que la nécessité d'épargner est moins présente.

➤ *Le nombre d'enfants entre 0 et 17 ans*

Au Québec, tout comme pour l'ensemble du Canada et pour l'Ontario, le nombre d'enfants entre 0 et 17 ans dans le ménage contribue à diminuer significativement l'épargne du ménage. Cet effet négatif sur l'épargne est cependant significativement plus important au Québec. En effet, toutes choses étant égales par ailleurs, pour chaque enfant supplémentaire, l'épargne des ménages québécois diminue d'environ 1870 \$-2260 \$, dépendamment de la définition de l'épargne considérée.⁴⁷ Ceci est très probablement lié aux dépenses additionnelles générées par chaque enfant. Pour l'ensemble du Canada, cette diminution de l'épargne se situerait plutôt entre 1020 \$-1240 \$ par enfant, et entre 1320 \$-1570 \$ pour l'Ontario. L'utilisation plus courante des écoles privées au Québec que dans le reste du Canada explique peut-être ceci en partie.

➤ *La scolarité moyenne du ménage*

Au Québec, les résultats indiquent que la scolarité moyenne du ménage n'a pas d'effet significatif sur l'épargne sauf pour les résultats obtenus lorsque les paiements hypothécaires sont comptabilisés comme de l'épargne, où l'effet est significatif (mais à un niveau de 10 % seulement). En contrepartie, pour l'ensemble du Canada, le niveau de scolarité du ménage a un effet significatif sur l'épargne du ménage, quelle que soit la définition de l'épargne employée. Les résultats pour

⁴⁷ Le carré de cette variable a aussi été inclus dans l'équation pour tester l'hypothèse que la diminution de l'épargne liée à un enfant supplémentaire deviendrait moins importante à mesure que le nombre d'enfants augmente. En effet, il est probable que la diminution de l'épargne associée à un enfant supplémentaire soit liée aux dépenses supplémentaires générées par la présence de cet enfant. Or, on peut penser que ces dépenses diminuent pour chaque enfant additionnel car une partie du mobilier, des jeux et des vêtements peuvent être réutilisés. Cette variable n'était cependant pas significative, ce qui suggère que chaque enfant additionnel entraîne une diminution comparable de l'épargne. Le carré du nombre d'enfants de 0 à 17 ans dans le ménage a donc été omis de la régression.

l'Ontario sont similaires à ceux obtenus pour l'ensemble du Canada. Les résultats obtenus pour l'effet du niveau de scolarité moyen du ménage indiquent que, quelle que soit la définition de l'épargne utilisée, toutes choses étant égales par ailleurs, l'épargne diminue à un rythme décroissant à mesure que le niveau moyen de scolarité du ménage augmente. Lorsque la scolarité moyenne du ménage atteint un niveau assez élevé, elle commence néanmoins à avoir un impact positif croissant sur l'épargne. Ainsi, pour la seconde définition de l'épargne, l'épargne du ménage diminue à un rythme décroissant jusqu'à ce que la scolarité moyenne du ménage atteigne 17 années de scolarité.⁴⁸ (Si l'on suppose un parcours scolaire régulier et sans interruption, dix-sept années de scolarité sont environ équivalentes à un court diplôme universitaire de 2e cycle, ce qui est nettement supérieur à la scolarité moyenne de la plupart des ménages. La scolarité moyenne des ménages est en effet de 12,5 années de scolarité au Québec. (En Ontario, la scolarité moyenne des ménages est de 13,4 années de scolarité alors que pour l'ensemble du Canada, la moyenne est de 13 années.)⁴⁹ Cet effet est significatif et important pour toutes les définitions de l'épargne considérées.⁵⁰ Ainsi, par exemple, pour un ménage québécois dont le niveau de scolarité moyen est une formation technique (environ 3 ans d'étude après la fin du cours secondaire, donc 14 années de scolarité), l'élévation du niveau moyen de scolarité du ménage à un diplôme universitaire de premier cycle (généralement d'une durée de 3 ans, donc 17 années de scolarité lorsqu'effectuées après une technique) entraîne, toutes choses étant égales par ailleurs (c'est-à-dire, notamment, pour un même revenu), une diminution de l'épargne d'environ 460 \$.

Lorsque c'est la définition de l'épargne incluant les paiements d'hypothèque qui est utilisée, c'est à partir d'environ 15 années de scolarité moyenne dans le ménage que l'effet de la scolarité

⁴⁸ Cette valeur a été obtenue de la manière suivante :

$$\frac{\partial \text{épargne_ménage}}{\partial \text{scol.moy ménage}} = \beta_1 + 2\beta_2 \text{scol.moy ménage} = 0 \iff -2222 + 2 \times 64,7 \times (\text{scol.moy ménage}) = 0$$

⁴⁹ La valeur plus élevée de la moyenne canadienne ainsi que de la moyenne ontarienne par rapport à la moyenne québécoise est en partie attribuable aux particularités du système scolaire québécois. En effet, au Québec, l'obtention d'un diplôme d'études secondaires requiert 11 années d'étude (en admettant un parcours régulier) alors que dans l'ensemble du Canada, l'obtention du même diplôme requiert 12 années d'étude (et antérieurement 13 en Ontario dans certains cas). Les moyennes rapportées dans le texte ne peuvent donc être interprétées comme indiquant que le dernier diplôme obtenu en moyenne par les Québécois est inférieur à celui obtenu en moyenne par les Ontariens ou par l'ensemble de la population canadienne.

⁵⁰ Lorsqu'on considère la 1^{ère} définition de l'épargne, ce point tournant se situe autour de 18 années de scolarité moyenne dans le ménage.

commence à avoir un impact positif sur l'épargne. Au Québec, c'est plutôt à partir de 16 années de scolarité (ce qui correspond de manière générale à un diplôme universitaire de premier cycle).

Cette diminution de l'épargne avec le niveau de scolarité (jusqu'à un certain niveau de scolarité, assez élevé) est cohérente avec le fait que les individus plus éduqués ont souvent accès à de meilleurs emplois, ce qui diminue pour ces derniers le risque de chômage et accroît la possibilité d'une hausse de revenus. La diminution de l'épargne avec la scolarité pourrait donc être associée à la réduction de l'instabilité du revenu de travail.

➤ *Les assurances*

Au Québec comme en Ontario et pour l'ensemble du Canada, les assurances personnelles, habitation et automobile sont des déterminants significatifs de l'épargne pour l'ensemble des définitions de l'épargne considérées. Ces variables ont toutes le signe attendu : une augmentation du montant payé en assurances diminue l'épargne. Néanmoins, les coefficients des variables d'assurances habitation et d'assurance automobile sont plus élevés que le coefficient de la variable des assurances personnelles.

Toutefois, les assurances constituent aussi une dépense pour le ménage. Ainsi, tout comme pour les cotisations faites à une association professionnelle ou à un syndicat, il faut demeurer prudent dans l'interprétation de ces résultats et chercher à identifier si ces variables n'affectent l'épargne qu'en augmentant les dépenses par rapport au revenu, ou si ces variables affectent aussi les décisions d'épargne des ménages. Les résultats tendent à supporter la seconde hypothèse car pour les variables d'assurance habitation et d'assurance automobile le coefficient est supérieur à l'unité en valeur absolue. En effet, même si le fait de détenir des assurances n'affectait pas en soi le comportement d'épargne du ménage, l'épargne étant définie par le revenu total du ménage moins ses dépenses, on s'attendrait à ce que l'épargne diminue d'un dollar à chaque dollar dépensé en assurances. On s'attendrait alors à ce que le coefficient de la variable d'assurance ne diffère pas significativement de l'unité. En contrepartie, si le coefficient devant la variable d'assurance est significativement supérieur à l'unité, cela signifie que chaque dollar dépensé en assurance fait varier l'épargne par plus d'un dollar, et donc que ces dépenses en assurances affectent aussi l'épargne de manière indirecte. Pour la variable d'assurance personnelle, le coefficient est supérieur

à 1 en valeur absolue pour les deux définitions de l'épargne qui n'incluent pas les assurances personnelles. (Au Québec, lorsque ces dernières sont elles-mêmes comptabilisées comme de l'épargne, le coefficient se situe entre -0,76 et -0,91 dépendamment de la définition de l'épargne considérée.)

➤ *L'assurance habitation*

Au Québec, pour les ménages ayant une assurance habitation, la prime moyenne est de 663 \$.⁵¹ Ainsi, toutes choses étant égales par ailleurs, les coefficients estimés impliquent qu'un ménage québécois payant une prime d'assurance habitation moyenne épargnerait environ entre 2770 \$ et 2930 \$ (dépendamment de la définition de l'épargne considérée) de moins qu'un ménage dépourvu d'une assurance habitation.⁵² Pour l'ensemble du Canada ainsi qu'en Ontario, les dépenses en assurance habitation ont un effet négatif significativement plus important qu'au Québec. En effet, les ménages canadiens ayant une dépense de 663 \$ en assurance habitation épargnent environ entre 4610 \$ et 5280 \$ de moins que les ménages dépourvus d'une telle assurance. En Ontario, cet effet se situe plutôt entre 3650 \$ et 4570 \$. L'effet négatif des dépenses habitation sur l'épargne pourrait s'expliquer de deux façons. Il y a d'abord la diminution de la nécessité de l'épargne préventive, dont l'effet a été décrit précédemment. Comme la valeur des dépenses en assurance habitation est liée à la valeur de la maison (qui est elle-même un indicateur de la richesse du ménage), un deuxième mécanisme pourrait cependant aussi être à l'œuvre. En effet, chez les individus disposant d'une plus grande richesse foncière, l'épargne devient moins nécessaire.

➤ *Les assurances automobiles*

La variable d'assurance automobile est elle aussi très significative. De surcroît, le pourcentage des ménages détenant une assurance automobile (79,5 % au Québec) est plus important que le pourcentage des ménages détenant une assurance habitation, et les dépenses en assurances automobile chez les ménages en détenant une est de 847 \$ au Québec, soit un montant près de 30 % plus élevé que la prime d'assurance habitation moyenne des ménages québécois. La variable d'assurance automobile pourrait ainsi avoir un effet non négligeable sur l'épargne des ménages.

⁵¹ Néanmoins, comme 42% des ménages québécois n'ont pas d'assurance habitation la dépense moyenne des ménages en assurance habitation est de 386\$.

⁵² Les carrés des variables d'assurance habitation, d'assurance automobile et d'assurances personnelles ont aussi été inclus dans la régression. Ces variables n'étant pas significatives, elles ont été retirées de l'équation.

Néanmoins, les dépenses en assurance automobile vont généralement de pair avec la possession d'une automobile. Or, cette dernière variable pouvant avoir son propre effet sur l'épargne, il apparaissait important de distinguer entre l'impact sur l'épargne des assurances automobile et l'impact de la possession d'au moins une automobile. À cette fin, le modèle a été estimé avec et sans une variable binaire indiquant si le ménage possède une ou plusieurs automobiles.⁵³ Comme de fait, l'essai de différentes formulations du modèle a montré que le coefficient de la variable d'assurance automobile varie en fonction de l'inclusion de la variable de possession d'une automobile. Bien que n'étant pas significative au Québec et pour l'ensemble du Canada, cette variable l'est fortement en Ontario, suggérant que les ménages ontariens possédant au moins une automobile épargnent entre 3580 \$ et 4540 \$ de plus que ceux ne possédant pas d'automobile. Cette variable a donc été conservée dans le modèle.⁵⁴

Les résultats des régressions suggèrent qu'au Québec, un ménage ayant une dépense en assurance automobile de 847 \$ épargnerait environ entre 3760 \$ et 3860 \$ de moins (dépendamment de la définition de l'épargne considérée) qu'un ménage n'ayant pas d'assurance automobile.

➤ *Les assurances personnelles*

Les assurances personnelles telles que définies ici se composent de plusieurs éléments : les cotisations d'assurance-vie, les contrats de rente, les transferts au FERR (Fonds enregistré de revenu de retraite) et les cotisations d'assurance-emploi. Comme mentionné précédemment, lorsque les assurances personnelles ne sont pas incluses dans la définition de l'épargne, les dépenses en assurance personnelle ont un effet négatif plus important sur l'épargne. En tous les cas, l'effet des assurances personnelles sur l'épargne est plus faible que l'effet de l'assurance automobile ou de l'assurance habitation. Chez les ménages ayant une dépense en assurances personnelles (environ 83 % des ménages québécois), la dépense moyenne pour ces assurances est de 1428 \$ par ménage. Les résultats estimés pour le Québec indiquent qu'un ménage dépensant un tel montant en assurances personnelles a, toutes choses étant égales par ailleurs, un niveau

⁵³ Bien que les ménages possédant au moins une automobile aient généralement possèdent généralement une assurance automobile, le pourcentage dans l'échantillon des ménages possédant une assurance automobile et celui des ménages ayant une dépense positive en assurance automobile diffèrent. (C'est ce qui permet d'isoler dans les régressions l'effet des assurances automobile sur l'épargne.)

⁵⁴ Les résultats de l'estimation du modèle sans la variable indiquant la possession d'une automobile sont disponibles sur demande.

d'épargne inférieur de 2510 \$ (quand la 2e définition de l'épargne est considérée) à 3030 \$ (quand la 1re version de l'épargne est considérée) par rapport à celui d'un ménage n'ayant pas d'assurances personnelles. En comparaison, pour l'ensemble du Canada, cet effet est significativement moins important. En effet, pour la première définition de l'épargne, un ménage dépensant 1428 \$ en assurances personnelles épargnera moins qu'un ménage n'ayant pas d'assurances personnelles, par un montant se situant entre 1940 \$ et 1970 \$ (dépendamment de si l'on considère la 1^{ème} ou la 2e définition de l'épargne), toutes choses étant égales par ailleurs. En Ontario, cette diminution de l'épargne se situera plutôt entre 2110 \$ et 2260 \$ (dépendamment de si l'on considère la 1^{ème} ou la 2e définition de l'épargne). Une explication possible à cette variation plus importante de l'épargne en Ontario qu'au Québec pourrait résider dans les différences de préférence entre les ménages québécois et ontariens. En effet, si 1428 \$ dépensés en assurances personnelles diminuent l'épargne d'un plus gros montant en Ontario qu'au Québec, le raisonnement inverse peut être fait : en l'absence de la couverture d'assurance correspondant à cette dépense en assurances, le ménage ontarien aurait épargné davantage que le ménage québécois, toutes choses étant égales par ailleurs. C'est donc dire que la prime que les ménages ontariens sont *prêts à payer* pour un niveau donné de couverture est plus élevée que celle que les Québécois sont prêts à payer. Ceci suggère que les Ontariens ont une plus grande aversion au risque que les Québécois. Il faut néanmoins demeurer prudent avec cette interprétation. En effet, le système de redistribution et le degré de fourniture de biens publics (et la tarification de ces derniers, lorsqu'il y a lieu) varient d'une province à l'autre. Il est donc aussi possible que même en l'absence de différences interprovinciales au niveau des préférences par rapport au risque, les assurances personnelles aient objectivement une plus grande valeur pour les ménages ontariens en raison des différences au niveau des infrastructures sociales (générosité de l'assistance sociale, coût de la vie par rapport aux prestations gouvernementales offertes aux personnes en arrêt de travail ou à la retraite, etc.). Il se peut également que la composition des assurances vie achetées au Québec diffère de celle dans le reste du Canada (plus d'assurance avec une composante épargne et moins d'assurance vie à terme).

Lorsqu'on considère les spécifications de l'épargne où les assurances personnelles sont comptabilisées comme de l'épargne, l'effet des assurances personnelles sur l'épargne est moins important, bien que toujours significatif. Ainsi, au Québec, pour la 4e définition de l'épargne, toutes

choses étant égales par ailleurs, pour une dépense de 1428 \$ en assurances personnelles, l'épargne du ménage diminue d'environ 1300 \$ par rapport à un ménage n'ayant aucune dépense en assurances personnelles. Ceci est une réduction significativement plus importante que celles obtenues pour l'ensemble du Canada et de l'Ontario, ces dernières étant, respectivement, pour une même dépense en assurances personnelles, de 430 \$ et de 760 \$.

6. CONCLUSION

L'objectif du présent travail était double. D'abord, il visait à dresser un portrait de l'épargne des ménages au Québec en considérant le taux d'épargne de différents groupes dans la population. Le second objectif était d'évaluer empiriquement l'importance de différentes caractéristiques des ménages québécois sur leur niveau d'épargne en utilisant les données les plus récentes au moment de mener cette recherche et de comparer ces résultats avec ceux obtenus pour l'ensemble du Canada ainsi que pour l'Ontario. L'examen des taux moyens d'épargne révèle que les Québécois épargnent de façon similaire aux Ontariens ou aux Canadiens et que les taux d'épargne varient de façon importante selon le revenu et l'âge.

L'analyse multivariée révèle que les principaux déterminants du niveau d'épargne des ménages québécois en 2007 sont le revenu du ménage après impôt, le fait d'être locataire ou propriétaire d'un logement (et de payer ou non une hypothèque), le fait que le revenu du ménage ne provienne que d'un seul travailleur, le fait de compter au moins un travailleur à temps partiel, le nombre d'enfants entre 0 et 17 ans, et les assurances détenues par le ménage. En contraste avec les résultats obtenus pour l'ensemble du Canada, le milieu de résidence (rural ou urbain), le statut marital, l'âge moyen du ménage, le niveau de scolarité moyen du ménage, ainsi que le fait d'avoir fait l'acquisition d'une maison durant l'année de l'enquête ne sont pas des déterminants significatifs de l'épargne des Québécois. Bien que ce ne soit pas en soi un déterminant significatif de l'épargne des ménages, les données indiquent que le taux d'épargne des ménages varie d'un groupe d'âge à l'autre, suivant une évolution compatible avec la théorie du cycle de vie. Les résultats indiquent aussi que le taux d'épargne diffère considérablement d'un quintile de revenu à l'autre, le taux d'épargne pouvant atteindre un niveau aussi bas que -36 % pour le 1^{er} quintile de revenu (2^e définition de l'épargne), et aussi élevé que 24 % pour le 5^e quintile de revenu (2^e définition de l'épargne). Ceci souligne par ailleurs que le nombre de ménages ayant une épargne négative est assez important (ces derniers se concentrant majoritairement dans les 1^{er} et 2^e quintiles de revenu). Néanmoins, lorsque le taux d'épargne des ménages québécois est comparé avec celui des autres provinces, le Québec fait bonne figure. En effet, pour toutes les définitions de l'épargne à l'exception de celle incluant les paiements hypothécaires, le Québec se situe au second

rang au titre de la province ayant le taux d'épargne le plus élevé. Il se positionne ainsi derrière le Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest, mais devant l'Alberta et l'Ontario.

Si le gouvernement québécois se préoccupe de la situation de l'épargne, ces résultats dressent un portrait encourageant. Ces résultats font cependant l'état de la situation avant la crise financière et économique récente. Bien que les données des deux dernières années ne soient pas encore disponibles, il est fort plausible que la réduction de l'activité économique de 2008-2010 et le repli des marchés financiers qui l'accompagne, en affectant la richesse des ménages, en entraînant des mises à pied, et en générant un climat d'incertitude économique, ait affecté le niveau d'épargne des ménages. Les prochaines années permettront d'évaluer si cela a laissé des traces dans les capacités et la volonté des ménages à épargner. Il sera aussi intéressant d'évaluer si les déboires des banques d'investissement et de la Caisse de dépôt et placement ont miné de manière durable la confiance des ménages dans certains véhicules pouvant accueillir leur épargne, et si cela les mènera à un changement significatif du niveau et de la composition de leur épargne dans les années à venir.

7. BIBLIOGRAPHIE

- Bernheim, B.D. (1991) « How Strong Are Bequest Motives? Evidence Based on Estimates of the Demand for Life Insurance and Annuities », *The Journal of Political Economy*, 99(5), 899-927.
- Beverly, S.G. et M.Sherraden (1999) « Institutional Determinants of Saving : Implications for Low-Income Households and Public Policy », *Journal of Socio-Economics*, 28(4), 457-473.
- Bosworth, B., Burtless, G. et J. Sabelhaus (1991) « The Decline in Saving : Evidence from Household Surveys », *Brookings Papers on Economic Activity*, (1), 183-241.
- Burbidge, J.B. et J.B. Davies (1994) « Household Data on Saving Behavior in Canada » dans J.M. Poterba, dir., *International Comparisons of Household Saving*, NBER, University of Chicago Press, 11-56, en ligne, <http://www.nber.org/chapters/c8870>.
- Carroll, C.D. (1996) "Buffer-Stock Saving and the Life Cycle/Permanent Income Hypothesis", *NBER Working Paper Series*, Working Paper 5788, National Bureau of Economic Research, Cambridge (Massachusetts).
- Carroll, C.D. (1998) « Why Do the Rich Save So Much? », *NBER Working Papers Series*, Working Paper 6549, National Bureau of Economic Research, Cambridge (Massachusetts).
- Carroll, C.D. et L.H. Summers (1987) « Why Have Private Savings Rates in the United States and Canada Diverged », *Journal of Monetary Economics*, 20(2), 249-279.
- Carroll, C.D., Rhee, B. et C. Rhee (1994) « Are There Cultural Effects on Saving? Some Cross-Sectional Evidence », *The Quarterly Journal of Economics*, 109(3), 685-699.
- Deaton, A. (1991) "Saving and Liquidity Constraint", *Econometrica*, 59(5), 1221-1248.
- Deaton, A. (2005) "Franco Modigliani and the Life Cycle Theory of Consumption", présenté au *Convegno Internazionale Franco Modigliani, Accademia Nazionale dei Lincei* (17-19 février 2005, Rome), en ligne <http://www.princeton.edu/~deaton/downloads/romelecture.pdf>.
- Département de statistique de l'Université Yale (juin 2010), « Comparison of Two Means », en ligne <http://www.stat.yale.edu/Courses/1997-98/101/meancomp.htm>.
- De Serres, A. et F. Pelgrin (2003) *The Decline in Private Saving Rates in the 1990s in OECD Countries: How Much Can Be Explained By Non-Wealth Determinants?*, OECD Economic Studies, No.36, OCDE.
- Di Matteo, L. (1997) « The Determinants of Wealth and Asset Holding in Nineteenth-Century Canada: Evidence from Microdata », *Journal of Economic History*, 57(4), 907-934.

Division de la statistique du revenu – Statistique Canada (2000) *1997 Survey of Household Spending Public-use Microdata Files: User's Guide*, (3e version, révisée en mai 2001), Statistique Canada, no. de catalogue 62M0004XCB.

Division de la statistique du revenu – Statistique Canada (2009) *User Guide for the Public-use Microdata Files: Survey of Household Spending, 2007*, Statistique Canada, no. de catalogue 62M0004XCB.

Duesenberry, J.S. (1949) *Income Saving and the Theory of Consumer Behaviour*, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts.

Engelhardt, G.V. (1996) "Tax Subsidies and Household Saving: Evidence from Canada", *The Quarterly Journal of Economics*, 111(4), 1237-1268.

Friedman, M. (1957) *A Theory of the Consumption Function*, National Bureau of Economic Research General Series no. 63, Princeton University Press, Princeton.

Harris, M.N., Loundes, J. et E. Webster (2002) « Determinants of Household Saving in Australia », *The Economic Record*, 78(241), 207-223.

Kantor, S.E. et P.V. Fishback (1996) « Precautionary Saving, Insurance, and the Origins of Workers' Compensation », *Journal of Political Economy*, 104(2), 419-442.

Klyuev, V. Et P. Mills, (2007) "Is Housing Wealth an "ATM"? The Relationship Between Household Wealth, Home Equity Withdrawal, and Saving Rates", *IMF Staff Papers*, 54(3), Fonds monétaire international, 539-561.

Shamsuddin, A.F.M. et D.J. DeVoretz (1998) « Wealth Accumulation of Canadian and Foreign-Born Households in Canada », *Review of Income and Wealth*, 44(4), 515-533.

Smith, R.S. (1990), « Factors Affecting Saving, Policy Tools and Tax Reforms: A Review », *IMF Staff Papers*, (37), Fonds monétaire international, 1-70.

8. ANNEXES

Définition des variables

Revenu total après impôt : Revenu du ménage (toutes sources confondues) après impôt durant l'année de l'enquête (dollars de 2007).

Carré du revenu total après impôt : Carré du revenu total du ménage après impôt durant l'année de l'enquête (dollars de 2007).

Ontario : Prend la valeur 1 si le ménage réside en Ontario; égale à 0 sinon.

Terre-Neuve/Labrador : Prend la valeur 1 si le ménage réside à Terre-Neuve ou au Labrador; égale à 0 sinon.

Île-du-Prince-Édouard : Prend la valeur 1 si le ménage réside à l'Île-du-Prince-Édouard; égale à 0 sinon.

Nouvelle-Écosse : Prend la valeur 1 si le ménage réside en Nouvelle-Écosse; égale à 0 sinon.

Nouveau-Brunswick : Prend la valeur 1 si le ménage réside au Nouveau-Brunswick; égale à 0 sinon.

Québec : Prend la valeur 1 si le ménage réside au Québec; égale à 0 sinon.

Manitoba : Prend la valeur 1 si le ménage réside au Manitoba; égale à 0 sinon.

Saskatchewan : Prend la valeur 1 si le ménage réside en Saskatchewan; égale à 0 sinon.

Alberta : Prend la valeur 1 si le ménage réside en Alberta; égale à 0 sinon.

Colombie-Britannique : Prend la valeur 1 si le ménage réside en Colombie-Britannique; égale à 0 sinon.

Yukon/Nunavut/Terr.NO : Prend la valeur 1 si le ménage réside au Yukon, au Nunavut ou dans les Territoires du Nord-Ouest; égale à 0 sinon.

Province non identifiée : Prend la valeur 1 si la province de résidence du ménage est masquée; égale à 0 sinon.

Milieu urbain : Prend la valeur 1 si le ménage réside en milieu urbain; égale à 0 sinon.

Milieu rural : Prend la valeur 1 si le ménage réside en milieu rural; égale à 0 sinon.

Milieu non identifié : Prend la valeur 1 si le milieu de résidence du ménage (rural ou urbain) est masqué; égale à 0 sinon.

Locataire : Prend la valeur 1 si le ménage loue son logement durant l'année de l'enquête; égale à 0 sinon.

Propriétaire avec hypothèque : Prend la valeur 1 si le ménage est propriétaire de son logement et qu'il paie une hypothèque durant l'année de l'enquête; égale à 0 sinon.

Propriétaire sans hypothèque : Prend la valeur 1 si le ménage est propriétaire de son logement mais qu'il ne paie pas d'hypothèque durant l'année de l'enquête; égale à 0 sinon.

Mode d'occupation mixte : Prend la valeur 1 si le ménage est passé d'une catégorie (locataire, propriétaire avec hypothèque, propriétaire sans hypothèque) à une autre durant l'année de l'enquête; égale à 0 sinon.

Achat d'une maison : Prend la valeur 1 si le ménage a fait l'acquisition d'une maison durant l'année de l'enquête; égale à 0 sinon.

Non marié : Prend la valeur 1 si la personne de référence du ménage ne s'est jamais mariée et qu'elle est célibataire; égale à 0 sinon.

Marié : Prend la valeur 1 si la personne de référence est mariée ou considérée mariée de facto (mariage en common law); égale à 0 sinon.

Divorcé/Séparé/Veuf : Prend la valeur 1 si la personne de référence est séparée, divorcée ou veuve; égale à 0 sinon.

Âge moyen ménage : Moyenne de l'âge attribué à la personne de référence et de l'âge attribué à son conjoint. (S'il n'y a pas de conjoint, cette variable est simplement l'âge attribué à la personne de référence.) Pour chacune de ces personnes, l'âge attribué est le point milieu de la catégorie d'âge de laquelle elle fait partie. Les catégories d'âge vont par tranche de 5 ans. La première catégorie regroupe toutefois tous les individus en dessous de 25 ans, et la dernière catégorie regroupe tous les individus âgés d'au moins 85 ans. L'âge de 22 ans a été attribué aux individus âgés de moins de 25 ans, alors que l'âge de 86 ans a été attribué aux individus âgés de 85 ans et plus.

Carré âge moyen : Carré de l'âge moyen du ménage.

Sexe féminin (référence) : Prend la valeur 1 si la personne de référence du ménage est une femme; égale à 0 sinon.

Revenu unique : Prend la valeur 1 si le ménage ne compte qu'un seul travailleur durant l'année de l'enquête; égale à 0 sinon.

1 temps partiel : Prend la valeur 1 si le ménage compte au moins un travailleur à temps partiel durant l'année de l'enquête; égale à 0 sinon.

Cotis. asso.prof./synd. : Dépenses du ménage en cotisations à une association professionnelle ou à un syndicat durant l'année de l'enquête (dollars de 2007).

Nb. enfants de 0-17 ans : Nombre d'enfants ayant entre 0 et 17 ans dans le ménage, au moment de l'enquête.

Scolarité moyenne ménage : Moyenne du nombre d'années de scolarité (si un parcours régulier est suivi) de la personne de référence et son conjoint. (S'il n'y a pas de conjoint, cette variable est simplement le plus haut niveau de scolarité atteint par la personne de référence.) Les différents niveaux de scolarité atteints ont été convertis en années de scolarité.

Carré scolarité moyenne : Carré du nombre d'années de scolarité moyen dans le ménage.

Automobile : Prend la valeur 1 si le ménage possède au moins une automobile; égale à 0 sinon.

Assurances personnelles : Dépenses du ménage en assurances personnelles durant l'année de l'enquête (cotisations d'assurance-vie, contrats de rente, transferts au FERR (Fonds enregistré de revenu de retraite) et cotisations d'assurance emploi (déduites à la source)) (dollars de 2007).

Assurance automobile : Dépenses du ménage en assurance automobile durant l'année de l'enquête (dollars de 2007).

Assurance habitation : Dépenses du ménage en assurance automobile durant l'année de l'enquête (dollars de 2007).

Méthodologie employée pour les tests statistiques de comparaison des coefficients⁵⁵

Les coefficients estimés par le modèle sont des valeurs issues de l'échantillon qui, bien que s'apparentant au coefficient qui prévaudrait pour l'ensemble de la population, demeurent des approximations de ces derniers. Comme toute valeur estimée dans l'échantillon, les coefficients estimés sont donc accompagnés d'un écart-type permettant de définir un intervalle de confiance dans lequel se situe le paramètre dans la population. Or, la question d'intérêt est de savoir si les paramètres dans la population sont significativement du Québec à l'Ontario, ou du Québec au Canada. Pour ce faire, il faut donc employer un test de signification pour deux moyennes inconnues (c'est-à-dire les paramètres dans la population). (Ce test est valide sous l'hypothèse que les coefficients estimés dans différents échantillons pour une même population suivent une loi normale, centrée sur la vraie valeur du paramètre (le coefficient) dans la population. Bien que cette hypothèse soit en soi restrictive, elle n'ajoute pas un degré de restriction plus important que ce qui a déjà été supposé au fil du texte. En effet, cette hypothèse est nécessaire pour faire tous les tests de significativité des coefficients qui ont été faits tout au long du texte. Il est cependant bon de noter qu'advenant le cas où cette hypothèse ne serait pas vérifiée, les coefficients estimés seraient toujours valides. Seuls les tests seraient invalidés.)

Pour tester si un coefficient donné est significativement différent pour le Québec et l'Ontario, la statistique de test est la suivante, et est normalement distribuée selon une loi $N(0,1)$.

$$z = \frac{(\beta_{Ont} - \beta_{Qc})}{\sqrt{\left(\frac{\sigma_{Ont}^2}{n_{Ont}} + \frac{\sigma_{Qc}^2}{n_{Qc}}\right)}}$$

Les β représentent les coefficients estimés pour le Québec et l'Ontario. Les n indiquent la taille de la population. Dans la présente situation, les données pour le Québec et l'Ontario sont tirées du même échantillon mais elles peuvent être considérées comme provenant de deux échantillons différents. Il est à noter que c'est la taille de la population représentée par l'échantillon qui est utilisée pour cette statistique de test, et non la taille de l'échantillon. La raison est que les

⁵⁵ Département de statistique de l'Université Yale (juin 2010), « Comparison of Two Means », en ligne <http://www.stat.yale.edu/Courses/1997-98/101/meancomp.htm>.

observations de l'échantillon sont pondérées de sorte à représenter la population et les coefficients ont conséquemment été estimés en tenant compte de ces pondérations. Les σ^2 sont les variances des coefficients dans la population. Comme ces paramètres ne sont pas disponibles dans l'échantillon, ce sont les écarts-types estimés qui ont été employés. La statistique de test est donc la suivante :

$$t = \frac{(\beta_{Ont} - \beta_{Qc})}{\sqrt{\left(\frac{s_{Ont}^2}{n_{Ont}} + \frac{s_{Qc}^2}{n_{Qc}}\right)}}$$

Cette statistique suit approximativement une loi de Student de loi t(k) où k représentent la plus petite valeur des deux « n » (dans le cas ici, le « n » associé au Québec). (De façon pratique, le choix du « n » n'a cependant aucune importance dans le cas présent car les échantillons sont assez importants pour que la statistique de test ait approximativement une distribution normale.) Les « s » représentent les écarts-types estimés.

Ainsi, un test bilatéral, et d'un niveau de 5 % a été effectué pour chacun des coefficients estimés. La valeur critique pertinente était donc, étant donné le « n » supérieur à 120, de +/- 1,96.

L'hypothèse nulle que les coefficients pour deux entités géographiques n'étaient pas significativement différents a été rejetée lorsque la statistique de test était supérieure en valeur absolue à 1,96.

Tableau A.1 : Taux d'épargne des ménages canadiens par province en 2007

	Épargne (i)		Épargne (ii)		Épargne (iii)		Épargne (iv)	
	Taux d'épargne	Écart-type						
Terre-Neuve/Labrador	0,039	(0,011)	0,086	(0,011)	0,107	(0,011)	0,165	(0,010)
Île-du-Prince-Édouard	0,042	(0,013)	0,096	(0,013)	0,118	(0,013)	0,179	(0,013)
Nouvelle-Écosse	0,024	(0,011)	0,076	(0,011)	0,095	(0,011)	0,165	(0,010)
Nouveau-Brunswick	0,013	(0,011)	0,065	(0,011)	0,090	(0,011)	0,156	(0,010)
Québec	0,057	(0,009)	0,107	(0,009)	0,132	(0,009)	0,192	(0,009)
Ontario	0,040	(0,010)	0,086	(0,010)	0,107	(0,010)	0,202	(0,010)
Manitoba	-0,002	(0,010)	0,056	(0,010)	0,077	(0,010)	0,143	(0,010)
Saskatchewan	0,011	(0,012)	0,065	(0,012)	0,086	(0,012)	0,141	(0,012)
Alberta	0,055	(0,012)	0,100	(0,012)	0,119	(0,012)	0,197	(0,011)
Colombie-Britannique	-0,001	(0,013)	0,044	(0,013)	0,063	(0,013)	0,161	(0,012)
Yukon/Nunavut/TNO	0,075	(0,014)	0,138	(0,015)	0,154	(0,015)	0,227	(0,014)
Canada	0,047	0,006	0,094	0,006	0,115	0,006	0,194	0,005

Données : Enquête sur les dépenses des ménages 2007

Tableau A.2 : Taux d'épargne des ménages canadiens en fonction du groupe d'âge en 2007

Âge	Épargne (i)		Épargne (ii)		Épargne (iii)		Épargne (iv)	
	Taux d'épargne	Écart-type						
<25	-0,147	(0,063)	-0,108	(0,062)	-0,089	(0,062)	-0,059	(0,061)
25-29	-0,047	(0,026)	0,000	(0,026)	0,020	(0,026)	0,091	(0,025)
30-34	-0,002	(0,017)	0,051	(0,017)	0,072	(0,016)	0,175	(0,016)
35-39	0,057	(0,016)	0,109	(0,015)	0,131	(0,016)	0,258	(0,015)
40-44	0,032	(0,017)	0,086	(0,017)	0,107	(0,017)	0,212	(0,016)
45-49	0,069	(0,015)	0,122	(0,015)	0,144	(0,015)	0,242	(0,013)
50-54	0,101	(0,015)	0,159	(0,014)	0,181	(0,014)	0,254	(0,012)
55-59	0,076	(0,020)	0,131	(0,020)	0,152	(0,020)	0,218	(0,019)
60-64	0,055	(0,019)	0,094	(0,019)	0,119	(0,019)	0,173	(0,018)
65-69	0,043	(0,025)	0,063	(0,025)	0,087	(0,025)	0,122	(0,026)
70-79	0,013	(0,016)	0,023	(0,016)	0,039	(0,016)	0,066	(0,016)
80 +	0,060	(0,023)	0,065	(0,023)	0,073	(0,023)	0,080	(0,023)

Données : Enquête sur les dépenses des ménages 2007

Tableau A.3 : Taux d'épargne des ménages ontariens en fonction du groupe d'âge, 2007

Âge	Épargne (i)		Épargne (ii)		Épargne (iii)		Épargne (iv)	
	Taux d'épargne	Écart-type						
<25	-0,225	(0,155)	-0,184	(0,158)	-0,166	(0,159)	-0,157	(0,159)
25-29	-0,084	(0,066)	-0,042	(0,067)	-0,024	(0,067)	0,049	(0,065)
30-34	0,015	(0,035)	0,065	(0,034)	0,084	(0,034)	0,205	(0,034)
35-39	0,095	(0,027)	0,143	(0,026)	0,165	(0,027)	0,312	(0,026)
40-44	0,028	(0,034)	0,083	(0,034)	0,101	(0,034)	0,215	(0,033)
45-49	0,034	(0,024)	0,087	(0,024)	0,108	(0,024)	0,236	(0,021)
50-54	0,074	(0,026)	0,136	(0,026)	0,157	(0,026)	0,242	(0,022)
55-59	0,030	(0,034)	0,081	(0,034)	0,100	(0,033)	0,185	(0,034)
60-64	0,034	(0,039)	0,076	(0,040)	0,102	(0,040)	0,168	(0,037)
65-69	0,086	(0,039)	0,109	(0,040)	0,134	(0,038)	0,172	(0,041)
70-79	0,006	(0,028)	0,017	(0,028)	0,036	(0,028)	0,065	(0,028)
80 +	0,159	(0,027)	0,165	(0,028)	0,173	(0,028)	0,176	(0,028)

Données : Enquête sur les dépenses des ménages 2007